



Déclaration environnementale 2016. Mise à jour (données 2015) du siège social d' Oxfam-Solidarité à Molenbeek



Management environnemental vérifié
siège social : Rue des Quatre-Vents, 60 B-1080

Reg. n° BE-BXL-000021

Geverifieerd milieuzorgsysteem
Maatschappelijke zetel : Vier-Windenstraat 60, B-1080

Tables des matières

1. Introduction.....	p. 3
2. Oxfam-Solidarité, son histoire, ses activités et sa mission.....	p. 3
3. La politique environnementale.....	p. 5
4. Le système de management environnemental SME.....	p. 7
5. Les aspects environnementaux directs au siège de Molenbeek.....	p. 9
5.1. Comparaison générale des analyses FLIPOs et des empreintes écologiques / carbone 2007, 2012 et 2015	p.10
5.2. Bilan général du cycle 2013-2015 et tableau récapitulatif des objectifs et des résultats obtenus en 2013, 2014 et 2015	p.14
5.3. Bilan détaillé du 2° cycle EMAS 2013-2015 et résultats 2015	p.16
5.4. Nouveau plan d'action EMAS 2016-2018.....	p.21
6. Les aspects environnementaux indirects d'Oxfam-Solidarité.....	p.25
6.1. Bilan général du cycle 2013-2015 et tableau récapitulatif des objectifs et des résultats obtenus en 2013, 2014 et 2015	p.25
6.2. Bilan détaillé du 2° cycle EMAS 2013-2015 et résultats 2015	p.27
6.3. Nouveau plan EMAS 2016-2018	p. 30
7. Tableau récapitulatif des objectifs et indicateurs du plan 2013-2015.....	p.34
8. Déclaration de validation.....	p.35
9. Contact.....	p.35

1. Introduction

"Réduire son empreinte écologique et intégrer le concept du développement durable dans ses programmes Nord, Sud et Seconde Main tout en inscrivant la dimension environnementale dans la gestion interne de l'organisation constitue un complément fondamental des objectifs d'Oxfam-Solidarité (OS) ", voilà brièvement résumée, la raison principale qui a motivé Oxfam-Solidarité dans la recherche d'un enregistrement EMAS.

Bien que l'objet social d'Oxfam-Solidarité soit avant tout l'exigibilité des droits socio-économiques, la préoccupation environnementale a, depuis plus de quarante ans, toujours été très présente au sein de l'ONG. En 2001, OS a entamé les premières démarches environnementales avec l'appui d'un stagiaire éco-conseiller. L'engagement fin 2007 d'une personne en charge du « développement durable » et des questions environnementales au sein de l'ONG a permis de mieux systématiser la préoccupation environnementale tant au niveau de ses activités externes (dans les projets au Sud et les campagnes au Nord) qu'au niveau de ses pratiques en interne (gestion et activités du département de seconde main). Un groupe de travail développement durable (GT DDO) a été constitué en 2008. Il est aussi, depuis 2009, l'écotéam de référence pour le suivi de notre système de gestion environnemental. Le premier cycle Emas s'est terminé en 2012 et le second en 2015. Un 3^e cycle a débuté en 2016 et concerne les années 2016 à 2018.

2. Oxfam-Solidarité, son histoire, ses activités et sa mission

Oxfam-Solidarité (OS) est une ONG de coopération au développement qui, depuis 1964 (Oxfam Belgique), travaille dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice en soutenant des partenaires du Sud (projets Sud) et en cherchant à modifier les rapports de force Nord – Sud vers plus de justice sociale via des politiques et des modèles de développement plus durables. OS aborde la problématique du développement dans sa globalité et considère la réalisation des principaux droits (socio-économiques, environnementaux, culturels et politiques) comme un préalable à tout développement. La vision du développement d'OS et ses objectifs de changement se traduisent dans un plan stratégique constitué d'objectifs de développement externes, internes ainsi que de principes d'action. En 1975 et 1976, sont nées 2 autres associations (asbl) distinctes de Oxfam-Solidarité : Oxfam WereldWinkels (OWW) et Oxfam Magasins du Monde (OMM), axées plus spécifiquement sur le commerce équitable et la vente de produits du commerce équitable dans plus de 300 magasins en Belgique. Depuis 1996, les 3 associations Oxfam ont fondé une nouvelle asbl : Oxfam en Belgique (OeB). Cette association sans permanent rassemble des membres des 3 conseils d'administration et représente l'entité membre de la confédération Oxfam International. Le code nace de OS est : 85323

Organigramme des associations Oxfam

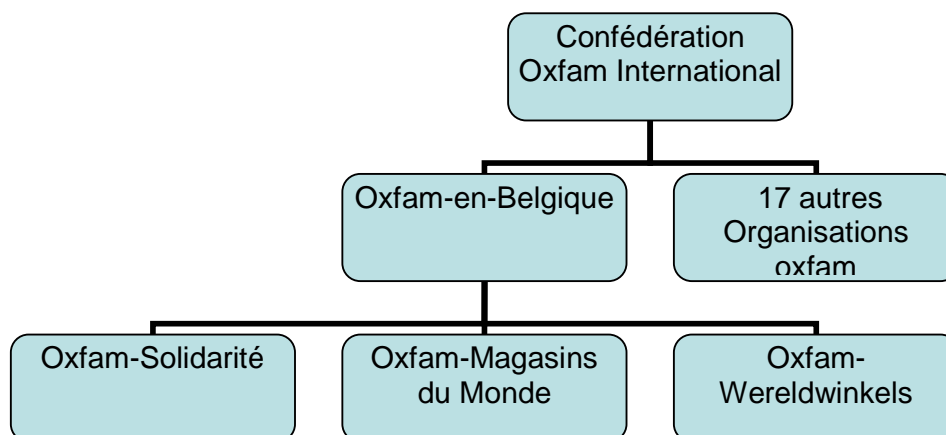


Tableau 1 : résumé des principaux objectifs de l'association Oxfam-Solidarité

3 objectifs transversaux	5 Droits fondamentaux	8 Objectifs de développement Organisationnels		
<p>Double impact: combiner l'impact local avec un impact à plus haut niveau (régional, national, international)</p> <p>Renforcement d'organisation de base: Analyse des bonnes pratiques qui conduisent au renforcement de la base sociétale ...</p> <p>Genre solidaire: Analyse des rapports de force et en particulier des rapports de force qui existent entre femmes et hommes et qui sont porteurs d'injustice.</p>	Droit à l'identité et à la diversité	<p>OSC 1 Droit des femmes à vivre sans violence</p>	<p>ODO 8a : Légitimité et redevabilité ODO 8b : communication et visibilité</p>	Faire face à ses ambitions
	Droit à des moyens d'existence durables	<p>OSC 2 Droits de producteurs à vivre dignement des revenus de leur travail et de choisir leur mode de production</p>	<p>ODO 11a: Ressources humaines ODO 11b : VIH/SIDA</p> <p>ODO 13 : Processus d'apprentissage & Gestion des connaissances</p>	
	Droit aux services sociaux de base	<p>OSC 3 Droits des travailleurs au respect des conventions internationales qui les protègent</p>	<p>ODO 12 : Secteur de la gestion</p>	Comment évoluer pour assurer la qualité de la programmation
	Droit à la vie, à la paix et à la sécurité	<p>OSC 4 Droit des usagers à un accès aux services sociaux de base de qualité</p>	<p>ODO 9 : Récolte de fonds</p> <p>ODO 10 : Secteur Production</p>	
	Droit à être entendu			

L'asbl Oxfam-Solidarité emploie **198 personnes en Belgique (+ 1.225 bénévoles) dont 131** sur le site de son siège social à Molenbeek Saint Jean. OS est structuré en 4 départements : le département "Programme SUD" dans lequel OS traduit sa solidarité vers plus d'une centaine de partenaires via des projets de développement et programmes d'urgence dans une quinzaine de pays, le département "Programme NORD" est celui où s'organise les campagnes (sensibilisation, mobilisation, alliances, plaidoyer), l'éducation au développement, la communication et la récolte de fonds, le département "gestion" et enfin le département dit "seconde main" qui correspond davantage au pilier "économie sociale" de l'économie plurielle puisque l'objectif de récolte de fonds (via la vente en seconde main d'ordinateurs, de vêtements, de livres et de brocante) de ce département est couplé à un objectif environnemental (re-use) et social (réinsertion – prix abordable).

Les activités du programme SUD se partagent entre le siège et les bureaux de liaison en Afrique, Amérique latine, proche orient et Asie du Sud Est. Celles du programme NORD et de la gestion sont basées au siège. Au niveau du département "seconde main", seules les activités de coordination ainsi que le stockage et le tri de la filière informatique sont basées au siège. Les **5** autres centres de tri et les 47 magasins de vente de produits de seconde main sont répartis sur l'ensemble du territoire.

OS est par ailleurs membre de nombreuses coupoles, fédérations, plateformes et réseaux dans lesquels la dimension Nord – Sud est importante. Parmi ceux-ci, citons Coprogram, Acoddev, 11.11.11, CNCD, Association21, le CFDD (Conseil Fédéral du Développement Durable), la Coalition climat, le réseau ressources, etc....

Le scope de l'enregistrement EMAS se limite ACTUELLEMENT au siège d'OS (voir détails du scope sous chapitre 4 : domaine d'application page 9).

Tableau 2 : structure Oxfam-Solidarité



3. La politique environnementale

Le document de politique environnementale d'Oxfam-Solidarité est repris ci-dessous et n'a plus été modifié après l'enregistrement initial d'EMAS en 2010 (compte tenu de l'absence de changements de circonstance).



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Acteur reconnu de la coopération au développement, visant prioritairement l'exigibilité des droits socio-économiques, Oxfam-Solidarité s'est aussi engagé depuis plusieurs années, à renforcer la composante environnementale de ses analyses et de ses activités. C'est ainsi que :

- Nous participons depuis plus de 10 ans aux activités du CFDD (Conseil fédéral du Développement Durable), au renforcement de plateformes associatives "développement durable", à la Coalition Climat et de manière générale, à la prise en compte du lien Nord-Sud dans les problématiques environnementales et du lien Environnement & développement dans les politiques de coopération,
- Nous travaillons à modifier les rapports Nord-Sud vers plus de justice sociale mais aussi plus de justice environnementale en défendant des politiques et des modèles de développement plus durables via le soutien à plus de 100 projets dans plus de 20 PVDs, notre travail de mobilisation au Nord ou encore nos activités de recyclage.

EMAS Déclaration Environnementale

Nous souhaitons aujourd'hui renforcer la cohérence entre nos activités en externe (un développement durable pour tous via nos projets Sud & campagnes au Nord) et nos propres modes de travail en interne (bureaux & activités du secteur seconde main).

C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour l'instauration au siège d'Oxfam-Solidarité à Molenbeek, d'un système de gestion environnementale sur base du règlement Européen EMAS. Ce système devrait nous permettre d'améliorer l'intégration transversale du thème "environnement" dans notre appui à nos partenaires du Sud et dans nos campagnes de sensibilisation au Nord mais aussi et plus directement de diminuer l'effet impactant de nos propres activités de bureau et de recyclage au niveau du siège de Molenbeek et ensuite des autres implantations de l'organisation (magasins et centre de tri seconde main, bureaux dans les PVDs).

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- Respecter les exigences légales et les mises en conformité environnementales (permis d'environnement, etc...)
- Minimiser l'impact environnemental direct de nos activités de bureau via :
 - la réduction de notre consommation d'énergie,
 - la réduction de nos émissions de gaz à effets de serre (T CO₂ / ETP) lors de nos déplacements à l'étranger (missions),
 - la réduction de notre consommation en papier (Kg papier / donateur),
 - une politique d'achat priorisant les achats durables,
- Minimiser l'impact environnemental direct de nos activités de recyclage via :
 - l'amélioration de nos pratiques de collecte, tri et vente de matériel informatique de seconde main au siège,
 - la mise en place progressive de procédures de gestion environnementales sur l'ensemble des implantations en Belgique,
- Minimiser l'impact environnemental indirect de nos activités via:
 - De nombreuses formations et sensibilisations autour du DD et du lien Environnement & développement tant en interne que vers l'extérieur,
 - Le développement d'une politique de responsabilisation de chaîne dans le secteur informatique,
 - L'amélioration des politiques d'achat d'intrants agricoles (semences et produits phyto) notamment dans les programmes actuels d'urgence en Afrique centrale,
- Informer et impliquer au maximum le personnel sur le lien environnement & développement en général et le SME EMAS en particulier,
- Mesurer l'impact positif sur l'environnement de nos activités de seconde main (allongement du cycle de vie),
- Améliorer continuellement nos pratiques et nos objectifs visant la diminution directe et indirecte de notre impact environnemental.

Notre politique, plan d'action et système de monitoring environnemental ainsi que les résultats obtenus seront évalués annuellement et communiqués à l'ensemble du personnel, aux partenaires externes ainsi qu'au public.

Fait à Bruxelles ce 30 septembre 2009



Stefaan Declercq

4. Le système de gestion environnementale (SME)

* Historique du SME

Comme annoncé dans l'introduction, bien que l'objet social d'Oxfam-Solidarité soit avant tout l'exigibilité des droits socio-économiques, la préoccupation environnementale a toujours été très présente au sein de l'ONG, tant au niveau de l'analyse des causes du mal développement (le confinement des PVDs dans un rôle de pourvoyeur de matières premières, la surexploitation des ressources naturelles) qu'au niveau des solutions proposées (la souveraineté alimentaire, la régulation dans la gestion de l'offre, des politiques commerciales, agricoles et climatiques plus durables, l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux dans le calcul des prix, des modes de consommation et de production plus durables, etc...). La conférence de RIO en 1992, les activités de plaidoyer autour de RIO + 5 en 1997, RIO + 10 en 2002, RIO + 20 en 2012 et 2013 et surtout la naissance des objectifs de développement durables (ODD) en 2015 ainsi que notre participation toujours croissante au CFDD et dans les GT des plateformes climatiques et environnementales, ont confirmé cette tendance.

Ce n'est néanmoins qu'en 2001 qu'OS a entamé, via l'engagement d'un stagiaire éco-conseiller les premières démarches environnementales dans sa propre gestion. L'engagement fin 2007 d'une personne en charge des questions environnementales au sein de l'ONG a donc permis de mieux systématiser la préoccupation environnementale tant au niveau de ses activités externes (dans les projets au Sud et les campagnes au Nord) qu'au niveau de ses pratiques en interne (gestion et activités de recyclage). Le groupe de travail « développement durable » constitué en 2008, est aussi, depuis 2009, l'écotéam de référence pour le suivi du SME. Il faut aussi souligner que de nombreux travailleurs, sympathisants, militants, membres du CA et de l'AG d'OS sont très engagés au niveau environnemental.

* Pourquoi EMAS (EU Eco Management and Audit - scheme) à Oxfam-Solidarité ?

La cohérence et la réévaluation de notre modèle de développement (celui que nous adoptons et celui que nous soutenons dans les PVDs) pour le rendre plus durable sont au coeur de la stratégie d'OS. Ce souci de cohérence oriente le volet Sud et le volet Nord de notre programme (remise en cause des principes de dérégulation, surproduction, libéralisation, conditionnalité de l'aide lorsque ces principes annulent les bénéfices ou sont contradictoires avec les OMD (objectifs du millénaire) – intégration de l'environnement dans nos projets - soutien à des partenaires adoptant des modèles de développement économique local et durable, etc...) mais aussi notre gestion interne et les choix stratégiques du département « seconde main ». L'enregistrement EMAS est un processus unique pour augmenter notre légitimité, garantir cette cohérence et traduire dans notre gestion interne nos principes de développement durable.

D'autres facteurs externes ont aussi joué pour engager OS dans la mise en place d'un système de gestion environnementale :

- Le respect de l'environnement comme critère retenu par les institutions publiques pour pouvoir répondre aux appels d'offre et dons de matériel de 2^e main,
- notre engagement, en tant que membre de la coalition climat, à réduire notre empreinte carbone,
- et un engagement identique au sein d'Oxfam-International puisque l'un des objectifs internes de changement est précisément « Après 2011, Oxfam (le secrétariat and les affiliés) auront entrepris des actions et réduit leurs propres émissions de gaz à effet de serre afin de devenir une organisation bas carbone exemplaire ».

* Fonctionnement du système de management environnemental

Le SME a été mis en place dans notre organisation sur base de la méthodologie EMAS easy avec l'aide d'un consultant externe.

La première étape fut l'analyse des effets impactant sur l'environnement de nos activités en 2007 qui a servi de « base line » pour définir notre plan d'action EMAS 2009-2012 (dont le résumé est présenté au paragraphe 5.2.).

Le même exercice a été effectué une seconde fois entre 2011 et 2012 et une troisième fois en 2015-2016 pour définir le second plan d'action EMAS 2013 -2015 dont les résultats sont résumés au paragraphe 5.2 et le troisième plan Emas 2016-2018 résumé au paragraphe 7.

EMAS Déclaration Environnementale

Ces analyses ont été basées sur la méthode FLIPO c.a.d :

- les Flux de matière et les ressources mises en œuvre,
- les obligations Légales,
- les Impacts sur l'environnement au départ d'une grille adhoc,
- les Pratiques et usages au sein de l'ONG, (écocartes),
- les Opinions du personnel (cartes météo).

Ces analyses ont été complétées du calcul de l'empreinte écologique et de l'empreinte carbone. Les activités présentant un score supérieur à 10 dans le tableau FLIPO ont été recoupées avec celles contribuant significativement à l'empreinte écologique. Les résultats de ces analyses ont été discutés au sein du groupe de travail DDO qui fait aussi office d'écoteam et ont orienté le choix des objectifs directs et indirects du 1°, 2° et 3° plan d'action environnemental d'OS.

L'écoteam est un élément central du SME. Elle compte une dizaine de personnes issues de chaque département qui constituent autant de relais entre la Responsable Environnement (RE) et l'ensemble du personnel. La personne nommée par la direction pour coordonner EMAS et le SME est aussi en charge du DD et doit, dans le cadre de sa fonction, coordonner l'ensemble des activités « développement durable » de l'association. Les outils élaborés dans le cadre du SME (politique environnementale, plans de communication, maîtrise opérationnelle, etc....) ont été présentés à tous lors des réunions de département et peuvent être consultés par tous les membres du personnel via l'intranet. Les rôles et responsabilités des personnes impliquées dans le système sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : rôles et responsabilités des personnes impliquées dans le SME

Activités du Système de Management Environnemental	Conseil d'Administration	secrétariat général, Stéphan	Directeur volet nord, Xavier	écoteamer VN, Emma, channah	Directeur volet sud, Sophie	écoteamer VS, Pieter	responsable services logistiques, Danny	écoteamer gestion, Noemi	Directeur gestion, Fabio	écoteamer GF	Directeur volet 2° main, Marcel	écoteamer 2° main, Serge, Franck	responsable atelier informatique, Serge	responsable transport DEEE, Fabrice	resp éco team/ EMAS, Brigitte *	responsable communication, wouter	responsable RH, Lode	responsable ITC, aubin, Eric	responsable formations internes, Channah, maggellin, Ka	responsable documentation, Brigitte	responsable conformité légale, Kris -Danny	auditeur interne, Edo
PLANIFICATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL																						
4.2. Politique Environnementale	i	R	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	CD	i	i	i	i	i	i	
4.3.1. Analyse de la situation environnementale et identification des aspects significatifs																						
Analyse des aspects directs			i	i	i	i	CD	CD	CD	CD	i	CD	CD	i	R	i	CD	CD	i	i	CD	
Analyse des aspects indirects			i	i	CD	i	CD	i	i	i	i	CD	i	R	i	i	i	i	i	i	i	
4.3.2. Analyse de la conformité juridique et mise à jour							R	i	i	i	i	i	i	CR	CD	i	i	i	i	i	CR	
4.3.3. Définition des objectifs et cibles et du programme de management environnemental			R	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CD	i	CCR	i	i	i	i	i	
MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL																						
4.4.1. Définition de la structure organisationnelle et attribution des responsabilités		R	CR	i	CR	i	CR	i	CR	i	CR	i	CR	i	CCR	i	i	i	i	i	i	
4.4.2. Identification des besoins en formation et formation		i	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	i	CCR	i	CR	i	CR	i	i	
4.4.3. Communication interne et externe		i	i	CD	i	CD	i	CD	i	CD	i	CD	CR	i	CD	R	i	CR	i	CR	i	
4.4.4. Elaboration de la documentation															CCR	i	i	i	i	i	i	
4.4.5. Gestion et maîtrise de la documentation															R	i	i	i	i	i	i	
4.4.6. Maîtrise opérationnelle		i	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	i	CCR	i	i	i	i	i	i	
4.4.7. Mesures de prévention des situations d'urgence		R	CR	i	CR	i	R	i	CR	i	CR	i	CR	i	CCR	i	i	i	i	i	i	
CONTRÔLE ET MESURAGE																						
4.5.1. Contrôle et mesures, mise en place et suivi d'indicateurs de performance		R	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	i	CCR	CD	CD	i	i	i	i	
4.5.2. Suivi de la conformité légale		i	i	i	i	i	CR	i	i	i	i	i	i	CR	CD	i	i	i	i	i	R	
4.5.3. Analyse des non-conformités et mise en oeuvre d'actions correctives et préventives		i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	CR	R	i	i	i	i	i	i	
4.5.4. Enregistrements		i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	R	i	i	i	i	i	i	
4.5.5. Audit internes		i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	
Evaluation du système documentaire																				R	i	
Evaluation de la performance																					R	
Evaluation des pratiques de terrain / interviews		i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	R	
4.6. Revue de direction	i	R	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	CD	CR	i	CCR	CR	CR	CR	i	i	i	
LA DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE																						
	i	R	CR	i	CR	i	CR	i	CR	i	CR	i	CR	i	CCR	i	i	i	i	i	i	

R = Responsable et décide. Il peut déléguer des fonctions et tâches. Il décide et signe les documents stratégiques
 CR = co-responsable. Il est responsable de la mise en place du SME dans son département
 C = Coordonne. Il coordonne les différentes étapes de la mise en place et du fonctionnement du SME, le fonctionnement de l'écoteam et est responsable de la définition et application d'une politique environnementale à OS
 CCR : Il participe à la définition des objectifs & mesures du plan d'action environnemental et au bon fonctionnement du SME. Il est co-responsable du bon fonctionnement du SME, de l'écoteam et des formations
 CD : il enregistre ou suit l'enregistrement des données dans son dpt en association avec le directeur de dpt / responsable atelier et le responsable Emas (c'est idéalement l'écoteamer pt focal)
 i = Informé - Participe. Employé, cadre ou travailleur qui doit être informé et impliqué dans le processus.

* l'éventuelle suppléance du RE sera assurée par Noemi kronfeld & Guiy Di Cesare.

Un descriptif détaille les rôles et responsabilités de chacun dans le SME, notamment au niveau du respect de la législation Environnementale, des ressources humaines, de la communication, la documentation, les formations, les audits internes, etc... Les responsabilités du secrétaire général, des 5 directeurs, du coordinateur EMAS, des membres de l'écoteam, de l'auditeur interne et du personnel ayant une responsabilité dans les mesures inscrites dans le plan d'action y sont détaillées. Les plans de communication, formation, documentation ainsi que le manuel et la maîtrise opérationnelle relatifs au SME ont été élaborés collégialement et sont connus de tous.

La surveillance et le mesurage du SME s'opèrent via des « Quick Check » bimensuels ou trimestriels et annuels. Les résultats sont enregistrés tous les trimestres dans les fichiers du tableau de bord annuel accessible pour tous via l'intranet et sont intégrés dans les relevés des aspects directs et indirects. Un tableau annuel résumant les résultats obtenus pour chaque objectif spécifique est intégré dans la documentation EMAS disponible sur l'intranet et diffusé à tout le personnel. La vérification de la conformité légale applicable au site est réalisée une fois par an. Un audit interne est réalisé 2 à 3 fois par an par l'auditeur interne et présenté à l'écoteam. Les non conformités relevées lors des quick check (bi-trimestriels et annuels) ou lorsque survient l'un ou l'autre problème environnemental, sont intégrées au fur et à mesure dans un registre ad hoc géré par le RE qui en assure le suivi, le traitement, la clôture et le bilan.

Les résultats annuels du plan d'action d'OS sont aussi présentés lors d'un brunch auquel participe l'ensemble du personnel.

* Domaine d'application

L'enregistrement EMAS concerne le site du siège d'OS, rue des 4 vents à Molenbeek (où sont basés les équipes en charge des départements Sud – Nord – gestion et 2° main ainsi que le centre de tri informatique). Au siège, OS est structuré en 4 départements (dpts) :

- le dpt "Programme SUD" dans lequel OS traduit sa solidarité via plus de 100 projets de développement et programmes d'urgence dans une vingtaine de 20 pays,
- le dpt "Programme NORD" est celui où s'organise les campagnes (sensibilisation, mobilisation, alliances, plaidoyer), l'éducation au développement, la communication et la récolte de fonds,
- le dpt "gestion" est celui où s'organise les finances, les ressources humaines, la logistique (bâtiments, véhicules, accueil, économat, secrétariat, ...) et le service ICT. Ce dpt gère aussi les ressources humaines, les bâtiments et le parc de véhicules des implantations décentralisées (contrats, etc...) et consolide les aspects financiers des autres dpts,
- le dpt dit " 2° main " qui correspond davantage au pilier "économie sociale" de l'économie plurielle puisque l'objectif de récolte de fonds de ce dpt est couplé à un objectif environnemental (re-use) et social (réinsertion – prix abordable). Il gère une partie de la logistique (accueil, ICT, etc...) des implantations décentralisées.

Les activités du programme SUD se partagent entre le siège et les pays où nous intervenons. La plupart des activités du programme NORD et de la gestion sont basées au siège sauf pour certaines opérations de récolte de fonds comme le trail walker et le peace walker ou les animations autour des campagnes Oxfam pendant les festivals par exemple. Au niveau du département " 2° main ", seules les activités de coordination ainsi que le stockage, le tri et le reconditionnement de la filière informatique sont basées au siège.

L'ensemble des implantations en Belgique (centres de tri et magasins de seconde main) sont progressivement incluses dans le système de gestion environnementale d'OS.

5. Les aspects environnementaux directs au siège de Molenbeek

L'analyse des effets impactants de nos activités initiées en 2007 et qui avait servi de « base line » pour définir notre plan d'action EMAS 2009-2012 a été renouvelée une première fois en 2013 (sur base des résultats 2012 pour le 2° plan Emas 2013-2015) et une seconde fois, cette année 2016, sur base des résultats 2015 afin de préparer la reconduction d'un troisième plan d'action 2016 - 2018.

En 2007, les flux ont été calculés sur base du relevé des factures (recoupés éventuellement avec les compteurs) pour l'énergie, l'eau et les achats de fourniture de bureau, produits d'entretien, ordinateurs et produits alimentaires. Ils ont été calculés à l'unité pour les déchets dangereux (cartouches d'encre, néons, piles, ampoules) et les impressions de papier, en kg pour les déchets (papier, PMC et tout venant), les rames de papier et les publications et sur base des distances parcourues (en km) en avion, train, métro-tram-bus, voiture et vélo pour le calcul des

émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements domicile – travail, mission en Belgique et à l'étranger. Le calculateur utilisé pour les déplacements avions est celui du site [www. Myclimate.org](http://www.Myclimate.org).

Pour cette troisième analyse des résultats 2015, les flux ont été évalués sur base des enregistrements du tableau de bord Emas 2015 pour tout ce qui affecte l'environnement de manière significative (l'eau, le gaz, l'électricité, les déchets, le papier, la mobilité, les déchets dangereux, etc...) et sur une comparaison des coûts pour les autres postes (alimentation – autres fournitures).

5.1. Comparaison générale des analyses FLIPOs et des empreintes écologiques / carbone 2007, 2012 et 2015.

La première analyse 2007 et celle de 2012, avaient permis de mettre en évidence le fait que le personnel d'Oxfam-Solidarité était déjà relativement bien sensibilisé aux enjeux environnementaux et qu'il adoptait dans l'ensemble des modes de consommation relativement responsables. Cela est particulièrement visible au niveau de la mobilité domicile - travail ainsi qu'au niveau des exigences en matière de consommation énergétique (moins d'éclairage, pas de climatisation) ou des achats durables (rénovation d'un ancien bâtiment, priorité aux produits de seconde main, du commerce équitable ou issus de l'économie sociale). Mais aussi, que des améliorations étaient nécessaires et possibles pour les postes les plus « impactants » pour l'environnement qui étaient les déplacements à l'étranger en avion (226 tonnes CO₂/an en 2007), la consommation de papier dans nos publications (18 tonnes /an en 2007) et la consommation énergétique de nos bâtiments.

La troisième analyse FLIPOs et une nouvelle estimation de notre empreinte écologique et de carbone sur base des données 2015 a permis de tirer deux enseignements importants.

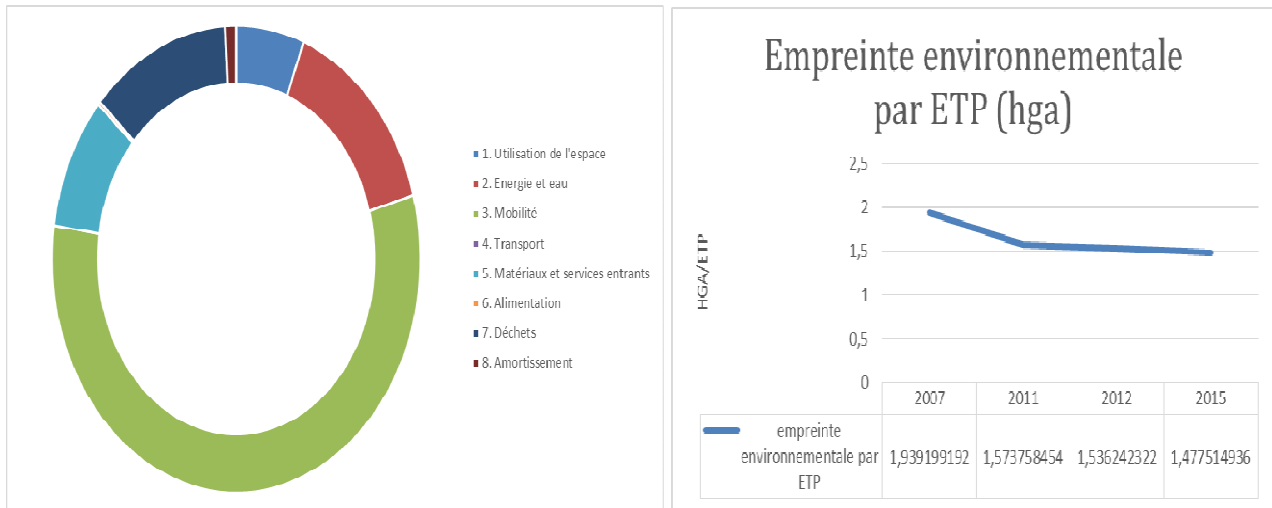
Le premier est la consolidation des mesures appliquées durant le 2^e cycle EMAS puisqu'après avoir diminué de 9.24 % entre 2007 et 2012, notre empreinte écologique globale¹ n'a augmenté que de 4.1 % entre 2012 et 2015 malgré une hausse sensible de nos activités et du nombre de personnes travaillant au départ du site. L'empreinte écologique par ETP a, quant à elle, continué de diminuer de 4 %. Le second constat est que, sans surprise, les activités qui « impactent » le plus l'environnement sont restées sensiblement les mêmes en 2015 qu'en 2012 et 2007. Celles-ci sont par ordre d'importance, la mobilité (les déplacements par avion), la consommation d'énergie (chauffage), les déchets et la consommation de papier via les sous-traitants (publications dans le Fund raising).

5.1.1. Evolution générale de l'empreinte d'OS entre 2007, 2012 et 2015.

L'empreinte écologique d'Oxfam Solidarité est passée de 171,8 en 2007 à 155,93 en 2012 et 162.36 gha (hectares globaux) en 2015. Rapportée en ETP, cette empreinte est passée de 1,94 en 2007 à 1,54 en 2012 et 1, 48 en 2015. Un calcul d'empreinte ayant aussi été opéré pour l'année 2011, les tableaux suivants portent sur 4 années.

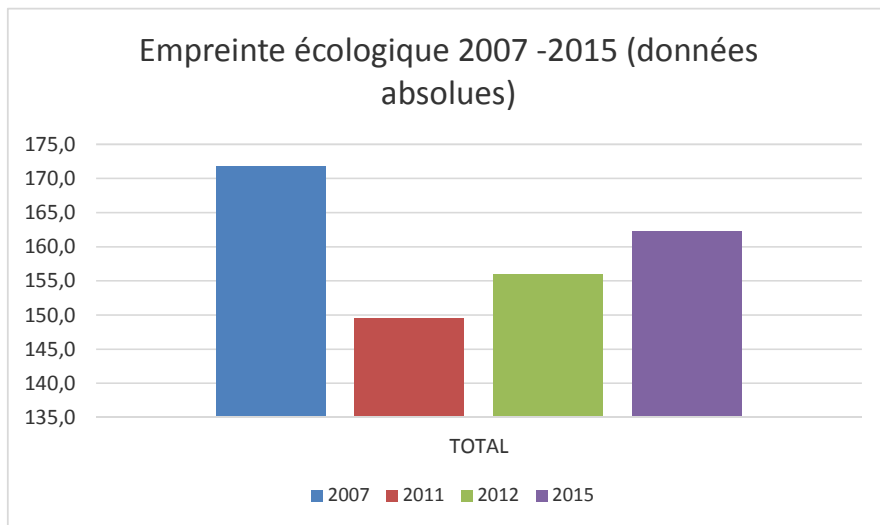
¹ OS s'est fait accompagner par le bureau d'étude EcoRes (Groupe One), membre du Global Footprint Network (GFN), le réseau de recherche garant de la méthodologie du calcul d'empreinte écologique au niveau mondial. La méthodologie de calcul, (approche component), s'appuie sur un calculateur développé au niveau belge en collaboration avec le WWF, Ecolife et Eco-conseil entreprises, avec le support de Bruxelles Environnement. Le calculateur collecte les flux entrants et sortants de l'organisation. Ces données sont converties en empreinte (hectares globaux) sur base des comptes nationaux du GFN. Voir aussi « L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE - Guide méthodologique pour l'utilisation du calculateur d'empreinte écologique destiné aux entreprises ayant des activités de bureau (2009) ».

Empreinte environnementale d'OS en 2015



Graphique 1 : Résultats de l'empreinte écologique d'Oxfam Solidarité

empreinte environnementale totale	gha	gha	gha
	2007	2012	2015
1. Utilisation de l'espace	9,71824651	9,71824651	9,71824651
2. Energie et eau	52,7652269	31,08	23,74
3. Mobilité	79,0880451	81,65	92,04
4. Transport	0,34476279	–	–
5. Matériaux et services entrants	20,5693759	11,85	14,99
6. Alimentation	0,31332279	0,31332279	0,36
7. Déchets	7,41479508	19,7141987	19,91
8. Amortissement	1,59927333	1,59927333	1,6
total	171,813048	155,93	162,36
empreinte environnementale par ETP	gha/etp	gha/etp	gha/etp
	2007	2012	2015
	1,93919919	1,53565097	1,4775

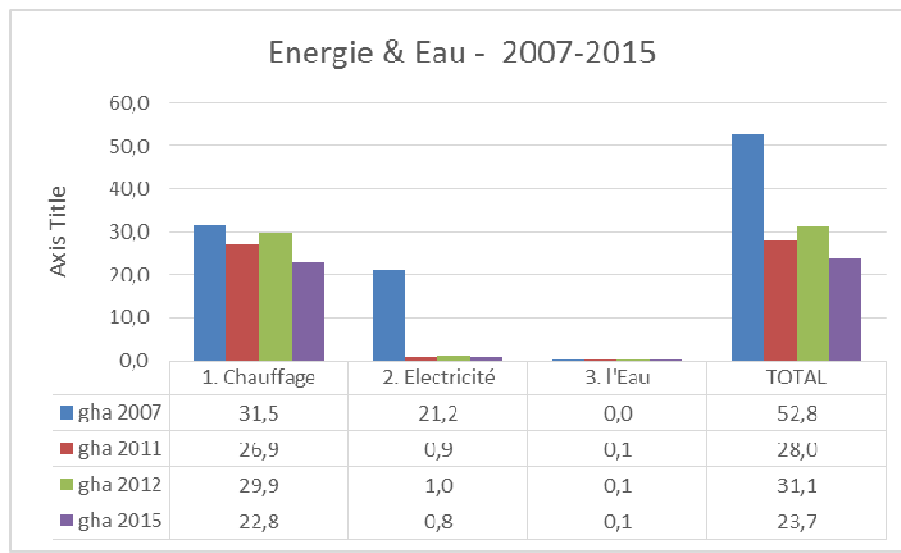


Graphique 2 : Evolution de l’empreinte écologique d’Oxfam Solidarité 2007-2011-2012-2015

5.1.2. **Résultats par aspect environnemental.**

5.1.3.

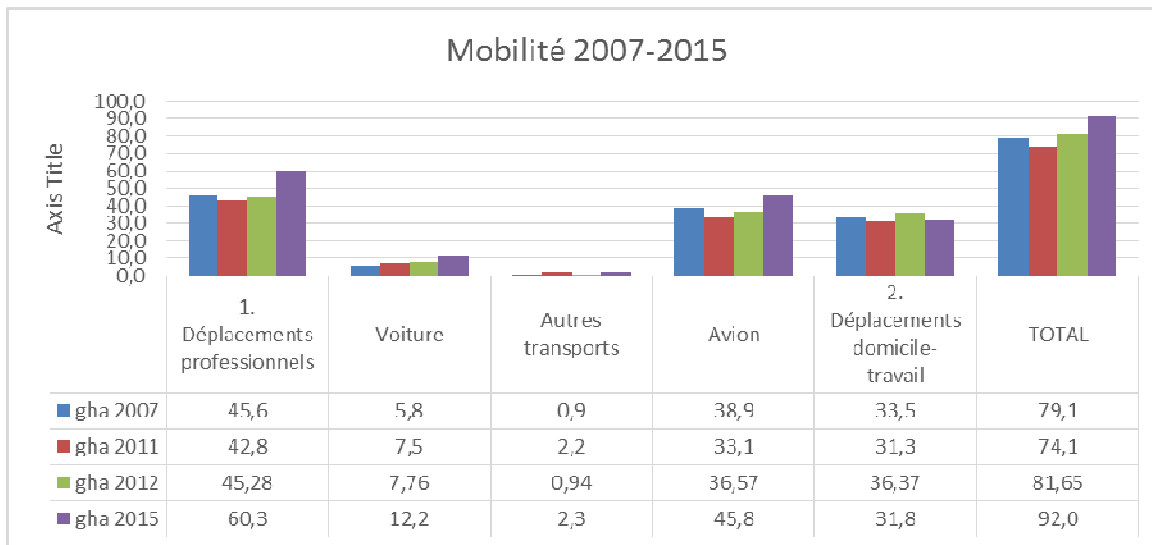
Energie et eau



Graphique 3 : Evolution de l’empreinte écologique énergétique d’Oxfam Solidarité 2007-2011-2012-2015

Commentaire : le passage à l’électricité verte a permis de réduire sensiblement l’empreinte environnementale liée à la consommation électrique durant le 1° cycle Emas et des mesures spécifiques ont encore réduit cette empreinte durant le 2° cycle .

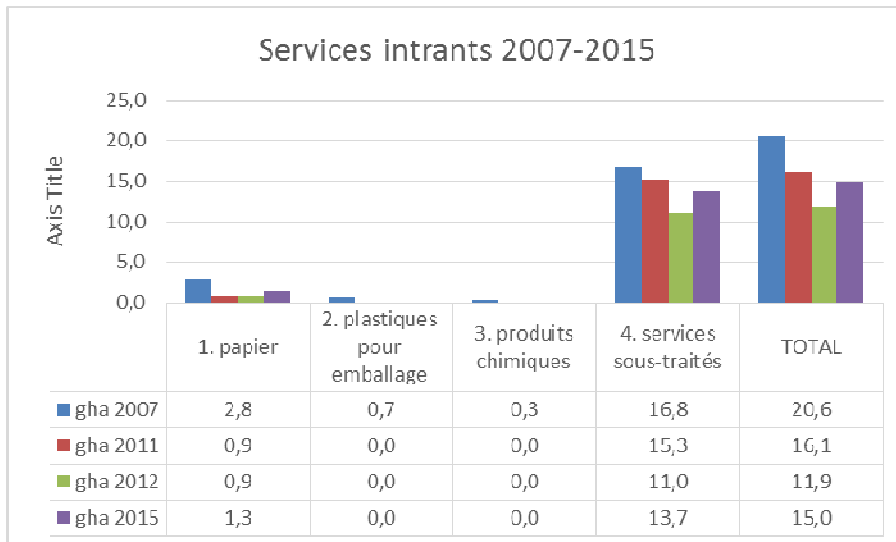
Mobilité



Graphique 4 : Evolution de l’empreinte écologique mobilité d’Oxfam Solidarité 2007-2011-2012-2015

Commentaire : La réduction de l’empreinte en 2012 liée à la diminution des km parcourus lors des vols internationaux, ne s’est plus reproduite en 2015. En terme d’empreinte carbone lié à la mobilité, les émissions de GES de OS sont passées de 299.3 Tonnes eq C02 en 2007 à 274,99 tonnes eq C02 en 2012 et 281 tonnes eq C02 en 2015. 990 345 kms ont été parcourus en avion en 2007 et 902 902 km en 2012 et 1 128 800 kms en 2015. Pour les trajets domicile - travail, 803 660 kms ont été parcourus en train et 77 440 km en voiture en 2007. 840 888 km en train et 76 840 en voiture en 2012. Et 736 104 kms ont été parcourus en train et 60 253 km en voiture en 2015

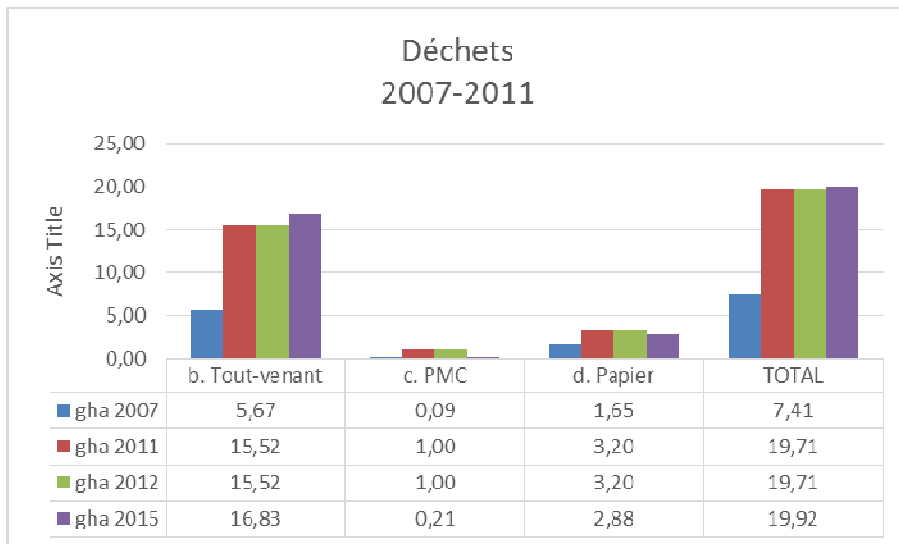
Matériaux et services



Graphique 5 : Evolution de l’empreinte écologique « matériaux » d’Oxfam Solidarité 2007-2011-2012-2015

Commentaires : Importante réduction de la consommation de papier mais nouvelle hausse pour les publications après 2012

Déchets



Graphique 6 : Evolution de l'empreinte écologique « déchets » d'Oxfam Solidarité 2007-2011-2012-2015

Commentaires : *Importante fraction de tout venant*

5.2. Bilan général du 2° cycle 2012-2015

Sur base de l'analyse initiale 2007, réalisée en 2008, OS avait élaboré un 1° plan d'action EMAS 2009-2012 qui se déclinait en 11 objectifs directs, explicités ci-dessous, auxquels étaient associés de nombreuses mesures / actions, personnes responsables, budgets, indicateurs, etc.....La seconde analyse réalisée en 2011 et 2012 a permis de réactualiser ce plan pour 2012 – 2015 et notamment d'inclure des indicateurs devenus entretemps obligatoires comme la consommation en eau ou la production de déchets non dangereux. Rappelons que ce plan d'action n'inclut pas les indicateurs jugés non pertinents (biodiversité) ou jugés déjà atteints comme la consommation d'énergie lors des déplacements en Belgique (exple : les déplacements domicile - travail qui ne peuvent être réduits compte tenu du fait que la majorité du personnel prend les transports en commun).

Nous rappelons ci-dessous les objectifs du 2° plan d'action 2013-2015 en fonction du secteur (énergie, mobilité, etc...) ainsi que les résultats 2015 et le rappel des résultats 2013 et 2014 de ce second cycle EMAS. Les résultats du nouveau plan Emas (3° cycle) sont explicités sous le paragraphe 5.4.

Comme l'illustre le tableau suivant, les résultats des mesures environnementales liées au 2° plan d'action EMAS 2013-2015 ont été, dans l'ensemble, **très positifs**. En fin de second cycle Emas, **8 objectifs sur 10** ont donc été atteints et pour **5** d'entre eux, largement dépassés (gaz, électricité, impressions de papier sur le site, eau, taux de réemploi des ordinateurs). Les objectifs qui ont peu évolué sont ceux liés aux émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements par avion (en valeur absolue car l'indicateur rapporté au budget est resté dans le vert) et celui lié à la politique d'achat . Seuls 2 objectifs directs sur les 10 n'ont pas été atteint. Il s'agit du poids des publications papier dans la récolte de fonds et de l'application des enregistrements énergétiques dans les implantations.

EMAS Déclaration Environnementale

Bilan général du cycle 2013-2015 et tableau récapitulatif des objectifs et résultats obtenus en 2007, 2012, 2013, 2014 et 2015

résultats du plan d'action EMAS d'Oxfam Solidarité 2013-2015 : ASPECTS DIRECTS & INDIRECTS															
ASPECTS DIRECTS (soit les mesures et objectifs qui diminuent directement notre impact sur l'environnement)															
OBJECTIFS et ACTIONS	Indicateur	1 ^{er} plan d'action 2009-2012			2 ^e plan d'action 2013-15			évolution/ causes de non atteinte de	appréciation	2015	évolution/ causes de non atteinte de	appréciation			
		2007	2012	évolution	2013	évolution	2014								
Énergie															
Objectif 1 : Gaz	La consommation de gaz est réduite de 3% en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 en kWh/ETP par rapport à celle de 2012	Kwh/ETP	7460	5117,9	-31%	☀️	5032,5	-1,67%	☀️	4555	-11%	☀️	3960,4	-22,6%	☀️
Objectif 2 : Electricité	La consommation d'électricité est réduite de 3% en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 en kWh/ETP par rapport à celle de 2012	Kwh/ETP	1355.587	1473.3	9%	☁️	1346,9	-8,58%	☀️	1237,23	-16%	☀️	1060,7	-28%	☀️
Mesures															
Objectif 3 : mobilité	La production de GES émise lors des déplacements à l'étranger(en TCO2) est réduite de minimum 2 % en 2013, 3 % en 2014 et 5% en 2014 (à budget équivalent) par rapport à 2012	T CO2e /an pour déplacement avion à l'étranger corrélé au budget dpt	226,439 Tonnes pour un budget N-S de 14.690.847 = 0,013 Kg/€	191,48 T pour un budget N-S de 14.690.847 = 0,013 Kg/€		☀️	208,445 T pour un budget N-S de 16.195.254 = 0,013 Kg/€		☀️	157,64 T pour un budget N-S de 17.164.592 € = 0,009 kg/€		☀️	218,94 T pour un budget N-S de 19.773.878 € = 0,011 kg / €		☀️
			226,439	191,48	-15%	☀️	208,445	8,86%	☁️	157,64	-18%	☀️	218,94	+14,3%	☁️
			0,02	0,013	-35%	☀️	0,013	0,00%	☀️	0,009	-29%	☀️	0,01	-15,4%	☀️
Objectif 3' : suivi des objectifs et des mesures du plan de déplacements "entreprise"	Les 4 objectifs sont connus et les 12 mesures prévues dans le plan de déplacements "entreprise" que nous avons soumis à BE sont appliquées	O / N - x/12 en %	na	na		☀️			☀️	O - 83 % (10/12)	manque de tps	☀️	100 % (12/12)		☀️
Papier															
Objectif 4 : papier / nbred'impressions	La consommation de papier pour l'impression (imprimante + photocopies) en nbre de feuilles / ETP / est réduite de 3 % en 2013, 7% en 2014 et 10% par rapport à celle de 2012	nombre d'impressions /ETP/an		3575		☀️	2.807	-21,49%	☀️	3.278	-8%	☀️	2.290	-36%	☀️
Objectif 5 : papier RE	La consommation de papier (en grammes / donateurs) pour l'impression des publications dans le secteur Fund Raising est réduite de 2 % en 2013, 3% en 2014 et 5% en 2015 par rapport à celle de 2012	kg/donateur/an	8235 KG pour 59935 donateurs = 0,137	7090,4 KG (hors trail walker) et 7805,35 KG (avec trail walker) pour 78110 donateurs = 0,098 & 0,099		☀️	9.070 KG (hors trail walker) et 15.457 KG (avec trail walker) pour 78.840 donateurs = 0,116 & 0,196		☁️	8.761,5 KG (hors trail walker) et 15.088,4 KG (avec trail walker) pour 84.000 donateurs = 0,104 & 0,180	+81% (poids des mailing et sets de table OTW & papier non recyclé)	☀️	11.060 KG (hors trail walker) et 11.855 KG (avec trail walker) pour 84.434 donateurs = 0,13 & 0,14	+42% (mailing BKF)	☁️
eau															
Objectif 6 : consommation en eau	La consommation en eau est réduite de 3 % en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 par rapport à celle de 2012	Nombre de Litres d'eau / ETP/an	4530	13760	204%		9502	-30,94%	☀️	8161	-41%	☀️	8117,00	-41%	☀️
Politique d'achat															
Objectif 7 : politique d'achat	Les achats sont le plus durable possible selon la disponibilité de l'offre et sont screenés pour prioriser leur caractère soutenable	Nbre vérifications (screening utilisation des Gids, sites web...)	aucune	± 130 démarches	OK mais il faut améliorer la qualité	☀️	± 189 démarches	OK mais il faut améliorer la qualité du screening	☀️	± x démarches	OK mais il faut améliorer l'outil et la	☀️	± x démarches	OK mais il faut améliorer l'outil et la	☀️
SMIT (Seconde Main 1)															
Objectif 8 : seconde main	Le taux de re-use, soit le pourcentage de matériel vendu comme 2de main / matériel collecté, se maintient en 2013, 2014 et 2015 (à qualité de lots équivalente). Diminution du pourcentage d'invendus.	% de ventes par rapport à 2007 à qualité =	42,12 pour qualité 1	64% pour qualité 1		☀️	71% pour qualité 1		☀️	72% pour qualité 1		☀️	70 % pour Q 1		☀️
Mesures des implantations															
Objectif 9 : législation environnementale dans les implantations de type 1 & 2	100 % des implantations de type 1 & 2 sont en ordre par rapport à la législation environnementale.	% d'implantations de type 1 & 2 respectant la LE	33%	50%	retards dans mesures suite attente affectation	☁️	50%	retards dans mesures suite attente affectation définitive + plan	☁️	50%	retards dans mesures auto	☁️	100%		☀️
Objectif 10 : SME dans les implantations	Des procédures de gestion environnementale continuent à être progressivement mises en place dans toutes les implantations de type 3 (soit dans 60 % des implantations de type 3 en 2013, 80 % en 2014 et 100 % en 2015).	% d'implantations de type 3 qui ont adopté des procédures de gestion environnementale (%)	17%	52%	charge de travail et attente du nouveau plan & indicateurs envi dpt 2 ^e main	☁️	60%		☀️	54%	charge de travail et chgt de personnel	☁️	49%	arrêt du suivi des enregistrements suite chgt de personnel & new CRM	☁️
ASPECTS INDIRECTS (soit les mesures et objectifs qui diminuent notre impact sur l'environnement de manière indirecte)															
OBJECTIFS et ACTIONS															
	Indicateur														
Formation et sensibilisation															
Objectif 1 : formation / sensibilisation	Le personnel / bénévoles d'OS, les autres associations en BE, le grand public d'OS sont sensibilisés aux thématiques du DD, au lien entre environnement et développement, ainsi qu'aux mesures EMAS d'OS	Nbre de formations / séances d'information	non significatif	47		☀️	± idem		☀️	± idem		☀️	± idem		☀️
Objectif 2 : éducation au développement	Les étudiants et le public participant aux animations CRM et aux activités du service éducation sont davantage sensibilisés au lien environnement / développement	Nbre d'outils, rubriques, références env./ DD explicites	2-1 -une dizaine	12-6-plusieurs dizaines		☀️	17-8-plusieurs dizaines		☀️	20-10-plusieurs dizaines		☀️	24-26- plusieurs dizaines		☀️
Trail walker															
Objectif 3: OTW	Le nombre de mesures visant une diminution de l'impact environnemental de l'OTW augmente	Nbre de mesures	na	5		☀️	11		☀️	18 + renforcement mesures exist.		☀️	19 + renfor. mesures exist. + fournis bio		☀️
Sous-traitants / Responsabilité de chaîne															
Objectif 4 : responsabilité de chaîne	OS améliore et applique sa politique de Responsabilité de chaîne dans le secteur SMIT de chaîne	doc. Existant + liste des acheteurs en gros exportant	pas de politique	politique en phase d'expérimentation		☁️	politique en phase d'expérimentation + mesures appliquées		☀️	politique tjrs en phase d'expérimentation + nouvelles mesures appliquées		☀️	phase d'expérimentation + adhésion EU plateforme		☀️
Projet Snd															
Objectif 5 : politique d'achats pour le programme sud	Les achats opérés dans le cadre du programme sud d'OS (en particulier ceux relatifs aux activités agricoles : produits phyto, engrais, semences /grains...) sont le plus durable possible (selon la disponibilité de l'offre) et les projets sont soumis à un screening environnemental	articles spécifiques dans procédures d'achat +	0	2 + ?		☁️	2 + ?		☀️	2 + ?		☀️	2 + ± 20		☀️
Objectif 6 : sensibilisation & formation dans programme sud	Les employés du siège en charge du programme sud, ceux des bureaux à l'étranger et certains partenaires sont mieux sensibilisés à l'environnement afin d'exécuter leur tâche dans une perspective de DD et d'aborder cet enjeu dans le dialogue avec les partenaires et OI.	Nbre de formations/ démarches	0	1		☀️	0	check envi. OK mais abordage OI à discuter lors de la	☀️	1 démarche via GT carbon footprint mais procédure check envi à mieux		☀️	idem		☀️

5.3. Bilan détaillé du plan d'action EMAS 2013-2015 et résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014).

- **Objectif Energie**

Situation avant 2009 et 2013

Les réductions dans la consommation décidées en 2009 ont continué d'évoluer favorablement pour atteindre -30 % en 2012 par rapport à 2007. Les mesures envisagées avant 2013 et non réalisées ont été reportées en 2013, 2014 et 2015. La consommation électrique a malheureusement continué à augmenter en 2012 de 6,9 % par rapport à la situation initiale. Le plan d'action 2013-2015 a donc prévu de nouvelles mesures (voir plus loin). Le 3^e objectif visant la recherche d'un fournisseur d'énergie verte de qualité a été atteint en 2010 (changement de fournisseur en mars 2010). Cette mesure a permis de réduire notre empreinte carbone liée à la consommation électrique d'un facteur 10.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Parmi les mesures prévues et réalisées au niveau de l'objectif 1 (chauffage), il faut relever le remplacement des chassis, l'isolation des tuyauteries, la pose de réflecteurs (non finalisée) et le remplacement de chaudières. Le remplacement des vannes thermostatiques + une formation adhoc au CDM sur la gestion de ces vannes en 2015 sont venues compléter ces mesures. Des investissements prévus en matière d'isolation devraient permettre de diminuer encore la consommation de gaz de 10 % durant le prochain cycle EMAS.

Au niveau de l'objectif 2 (électricité), il était prévu de finaliser les mesures prévues auparavant mais non réalisées telles que la pose d'interrupteurs pour l'éclairage et une comptabilité par plateaux. La première mesure a été adoptée et la seconde abandonnée. Les très bons résultats obtenus dès 2013 sont liés à la finalisation de la virtualisation de vieux serveurs et au remplacement du moteur de l'ascenseur. Le recours à un fournisseur d'énergie verte de qualité a et sera évidemment maintenu.

Objectifs et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2)

Les objectifs « énergie » directs visés par OS étaient :

Objectif 1 : La consommation de gaz est réduite de 3% en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 en kWh/ETP par rapport à celle de 2012 (5117,9 kWh/ETP normalisé)

Objectif 2 : La consommation d'électricité est réduite de 3% en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 en kWh/ETP par rapport à celle de 2012 (1473,3 kWh/ETP)

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

L'objectif 1 a été très largement dépassé puisque la consommation de gaz (corrélée en degrés jours) a diminué de 23% (au lieu des 10% prévus). Parmi les mesures poursuivies en 2015 et déjà engagées en 2014, il faut relever le remplacement des vannes thermostatiques + une formation adhoc au Carrefours Du Monde (CDM).

L'objectif 2 électricité, a non seulement été atteint mais aussi dépassé puisque la consommation électrique en 2015 a diminué de 28% par rapport à celle de 2012. Parmi les mesures adoptées en 2015 qui expliquent cette baisse de consommation, il faut donc relever la finalisation de la virtualisation de vieux serveurs qui ont fait suite au remplacement du moteur de l'ascenseur en 2014.

Les mesures de consommation par plateau ont été jugées non pertinentes suite aux résultats obtenus et aux capacités de suivi des enregistrements.

- **Objectif Mobilité**

Situation avant 2009 et 2013

Compte tenu de l'objet social d'OS qui est la coopération au développement et de l'implantation géographique de ses activités qui s'étend dans plus de 20 pays dans les 3 continents, les déplacements aériens sont relativement nombreux (une centaine de billets d'avion /an) et contribuent autant au renforcement des organisations partenaires et à la qualité des projets d'urgence d'OS qu'à l'empreinte carbone de notre organisation. OS avait décidé avant 2009 de ne pas « compenser » ses

émissions de CO2 mais bien de réduire celles-ci de 5% (à budget équivalent) par rapport à 2007. Le pari a été tenu en 2012 puisque nos émissions de GES en avion ont été réduites de 15 %. Raison pour laquelle cet objectif a été reconduit dans le plan 2013-2015. Au niveau des déplacements domicile – travail, moins de 8 % des km parcourus en 2012 le sont en voiture. Il est donc difficile de faire mieux. Depuis 2008, les coûts afférents aux déplacements domicile - travail en transport en commun sont remboursés totalement (De lijn – Tec – Stib - SNCB). Les coûts afférents aux déplacements domicile - travail en vélo sont remboursés **0.20 cent** / km pour l'aller et le retour. Enfin, depuis l'installation de OS à Molenbeek, un préau et **3 vélos** sont à disposition du personnel.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Les mesures du plan précédent ont été maintenues. Le train est le mode de transport privilégié pour toute destination inférieure à 1000 Km si la durée du voyage est inférieure à 6 heures. Les déplacements en avion sont mieux planifiés (visa du directeur avant approbation des missions). Le choix du routing tient compte du niveau d'émissions de CO2 et les conditions d'accès aux télé et vidéo conférences sont encore améliorées. Un objectif 3' « suivi du plan de mobilité » a été ajouté au tableau Emas en février 2015. Ce plan a été accepté en réunion CPPT où siège la direction.

Objectif et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2)

L'objectif « mobilité » direct visé par OS étaient :

Objectif 3 : La production de GES émise lors des déplacements à l'étranger est réduite de minimum 2% en 2013, 3% en 2014 et 5 % en 2015 (à budget équivalent) en TCO2 par rapport à 2012 (191,48 Tonnes CO2 pour un budget N-S de 14.590.847 euros)

Objectif 3' : Les 4 objectifs du plan de déplacements "entreprise" que nous avons soumis à BE sont connus et les 12 mesures prévues sont appliquées

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

En 2015, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le transport aérien ont augmenté de 14 % en absolu mais ont réduit de 15 % si l'on corrèle ce chiffre au budget des 2 départements Nord et sud, ce qui est l'indicateur retenu dans le plan d'action. La baisse assez conséquente de nos émissions de gaz à effet de serre par avion, observée en 2014, ne s'est donc pas reproduite. La hausse de cet indicateur est liée à l'augmentation des missions d'urgence mais aussi aux nombreuses missions de formations en comptabilité, gestion des ressources humaines et TIC aux bureaux de Vientiane et de Bukavu.

En ce qui concerne l'objectif 3' : « suivi du plan de mobilité » ajouté au tableau Emas, les 12 mesures prévues sont bien appliquées.

- **Objectif papier**

Situation avant 2009 et 2013

OS utilise depuis de nombreuses années du papier recyclé tant pour ses impressions internes (photocopies – impressions) que pour les publications. La consommation de papier / ETP, en interne, a beaucoup diminué mais reste relativement élevée (3575 pages /ETP/an) malgré l'adoption de procédures internes efficaces (remplacement progressif des photocopieuses, paramétrage recto-verso, etc...) visant une diminution de la consommation de papier. L'ensemble des impressions externes (services sous-traités) a beaucoup diminué et représente en 2012, 12,7 tonnes de papier/an. En 2012, le secteur « récolte de fonds » reste le secteur qui consomme le plus de papier / an / donateur (99 grammes) malgré une forte réduction de sa consommation durant le 1° cycle EMAS (137 grammes en 2007).

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Les mesures déjà en place ont été maintenues (les imprimantes sont configurées recto-verso par défaut - les préférences des PC sont paramétrées en conséquence - le personnel est sensibilisé pour diminuer ses impressions - réutilisation de papiers déjà imprimés, etc...). De nombreux documents et dossiers ne sont plus imprimés mais consultables sur internet. Les réimpressions se font progressivement (à la demande). Le volume de papier envoyé aux donateurs est diminué.

Objectifs et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 7)

Les objectifs « papier » directs visés par OS étaient :

Objectif 4 : Le nombre d'impressions (imprimante + photocopies) / ETP /an est réduit de 3% en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 par rapport à 2012 (3575/ETP/an)

Objectif 5 : La consommation de papier (en gr./ donateur) pour l'impression des publications dans le secteur de la récolte de Fonds (Fund Raising) est réduite de 2% en 2013, 3% en 2014 et 5 % en 2015 (en gr./donateur) par rapport à 2012 (99 gr./donateur)

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

L'objectif 4, pour 2015, a été largement dépassé (- 36 %) mais cette forte diminution du nombre d'impressions de papier / ETP / an, soit 11, 35 KG de papier / ETP / an doit être relativisé. En effet, l'indicateur en 2015 pour les photocopies a changé et n'est plus le papier acheté mais celui correspondant aux enregistrements de toutes les photocopieurs & imprimantes que nous a transmis Konica. Compte tenu de l'impossibilité de distinguer le nombre d'impressions et le nombre de pages, nous avons opté pour un ratio de 2 impressions / page. Le nombre de feuilles de papier est donc vraisemblablement un peu plus élevé que l'indicateur proposé. Mais nous appliquerons le même ratio dans le prochain plan d'action. Ce nouveau rapportage pour les impressions nous a aussi permis de constater un nombre relativement élevé d'impressions couleurs. Cette pratique sera donc réévaluée sous peu.

L'objectif 5 visant une réduction de la consommation de papier dans les publications du service « récolte de fond » n'a pas été atteint. Cette consommation s'est élevée à 11,060 Tonnes en 2015 pour 7,805 Tonnes en 2012). La raison de l'augmentation imprévue de cet indicateur a été l'impression de 630.000 sets de table pour l'activité « trail walker » en 2013 et 2014. Si l'évolution négative de cet indicateur s'est ralentie (+ 41 % en 2015 au lieu de + 98 % en 2013 et + 81 % en 2014) notamment parce que des sets de table pour l'OTW n'ont plus été imprimés, elle reste néanmoins préoccupante et devra être corrigée lors des prochains contrats avec notre sous-traitant pour les mailings. Des discussions sont déjà en cours pour réduire l'envoi des « Oxfam Partners » en combinant cet envoi avec le « Globo » mais aussi en renforçant le e-marketing. La recommandation de 2015 d'étendre nos critères d'achat de papier (papier recyclé !!! et non du papier recyclable FSC ou autre...) auprès des 2 sous-traitants n'a pu être appliquée suite à un changement de personnel. Elle sera particulièrement suivie dans le prochain plan Emas.

- **Objectif eau**

Situation avant 2009 et 2013

Les consommations d'eau sont enregistrées de manière systématique depuis 2010 sans objectif de réduction puisque la première analyse de flux en 2007 avait fait apparaître une consommation particulièrement faible de cette ressource.

Les mesures relativement élevées de la consommation depuis 2010 nous ont conduit à mieux surveiller cette consommation et à intégrer un objectif quantifiable de réduction dans le plan 2013-2015.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Les mesures prévues étaient le remplacement progressif des anciennes chasses d'eau et surtout une 1° analyse de notre système de consommation en eau pouvant expliquer la consommation relativement élevée (13,78 M3 /ETP/an) de 2012.

Objectif et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2)

L'objectif « eau » visé par OS était :

Objectif 6 : La consommation en eau par an et par personne est réduite de 3% en 2013, 7% en 2014 et 10% en 2015 par rapport à 2012 (13.780 litres /ETP/an)

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

La consommation en eau / ETP /an à OS a continué de diminuer (- 41 % en 2014 par rapport à 2012). Le chiffre particulièrement élevé de 2012 s'est avéré être lié à une comptabilisation erronée de la

consommation d'un locataire. La consommation en eau / ETP / an à OS qui a donc fortement diminué (- 31 % en 2013 et ensuite - 41 % en 2013 et 2014) par rapport à 2012 s'est stabilisée autour de 8,1 M3 d'eau / ETP / an). Les mesures prévues, telles que la signalisation rapide et la réparation presque immédiate des fuites constatées, grâce au SME, ont donc confirmé leurs pertinence.

- **Objectif Politique d'achat**

Situation avant 2009 et 2013

Bien que, avant même la mise en place du SME EMAS, les achats effectués par OS puissent, pour une grande partie, être qualifiés de durable (produits du commerce équitable pour l'alimentation - OS utilise majoritairement et depuis de nombreuses années du papier recyclé, tant pour ses impressions en interne que pour ses documents et publications effectuées auprès d'imprimeurs externes – le matériel et les équipements de bureau sont prioritairement du matériel seconde main, etc....), la mise en place d'un screening EMAS dans les procédures d'achats, dès 2010, a néanmoins permis d'améliorer notre pratique dans ce domaine. Malheureusement, si le nombre de vérifications a progressé chaque année, les plaintes du personnel concernant les difficultés à bien utiliser ce screening, ont - elles aussi - augmenté.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Les achats doivent être effectués par les responsables sur base d'un screening et d'une grille des achats durables (incluant la consommation énergétique, les produits écologiques, le re-use, les produits fair trade oxfam, les entreprises d'économie sociale, etc.....) intégrée dans le bon de commande. Réévaluation du logiciel permettant ce screening pour l'adapter pour le rendre plus convivial et efficace et assurer une formation adéquate aux personnes qui l'utilisent le plus.

Objectif et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2).

L'objectif « politique d'achat » visé par OS était :

Objectif 7 : Les achats sont le plus durable possible selon la disponibilité de l'offre et sont screenés en fonction de leur durabilité (le nombre de screening est maintenu ou augmente entre 2013 et 2015 et le personnel est satisfait).

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

Comme les années précédentes, le caractère durable des achats opérés à OS via l'adoption/screening d'une liste « achats durables » par tous est effectivement appliquée et le nombre de démarches de screening a continué d'augmenter en 2013, 2014 et 2015 mais l'amélioration de ce screening prévue depuis très longtemps n'a toujours pas pu être appliquée suite aux mouvements de personnel dans le service ICT et l'impossibilité d'améliorer le 1° logiciel. Une formation aux achats durables sera donc prioritaire en 2016.

- **Objectif SMIT (seconde main informatique)**

Situation avant 2009 et 2013

Une partie importante des recettes d'OS provient des activités de seconde main. Donner une seconde vie à des ordinateurs, des livres, des meubles et des vêtements ; c'est aussi contribuer à plus de soutenabilité. OS vise un ré-emploi maximum du matériel informatique collecté.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Le maintien des mesures prises depuis 2009 : le matériel informatique est manipulé avec plus de précaution – protection du matériel lors du transport et de la manutention - les donateurs de matériel de seconde main sont sensibilisés à la qualité et la bonne gestion du matériel déclassé et au coût de la non vente - réparation des pannes les plus courantes - traçage et test de fonctionnalité du matériel entrant - vente en gros - ristourne pour le matériel opérationnel mais griffé, etc.....

Objectif et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2)

L'objectif « seconde main IT (SMIT) » visé par OS était :

Objectif 8 : Le pourcentage de matériel collecté et vendu comme 2° main par rapport au total du matériel collecté (à qualité de lots équivalente) reste supérieur à +/- 60 % en 2013, 2014 et 2015 (pour une qualité type 1)

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

Le haut taux de ré-emploi de 2013 et 2014, soit 71 et 72 % (= le pourcentage de matériel collecté et vendu comme 2° main par rapport au total du matériel collecté) s'est maintenu en 2015 (70 %). Cette constance dans l'indicateur est assez remarquable compte tenu du fait que les quantités reçues ont augmenté sans personnel supplémentaire et le fait que les modèles reçus en 2015 sont d'une gamme ancienne. Comme les années précédentes, ces résultats s'expliquent par les mesures d'amélioration introduites depuis 2010. Celles-ci sont consolidées et renforcées chaque année (réparation des pannes les plus courantes – traçage et test de fonctionnalité du matériel entrant – vente en gros – ristourne pour le matériel opérationnel mais griffé - sensibilisation des donateurs – mesures de précaution durant le transport et la manutention – partenariats pour stagiaires avec des écoles Serge Creuze, Don Bosco, Saint Joseph, EPFC et avec des asbl (FIJ....) - ventes vers les écoles, CPAS, ALE, etc...). Ainsi que via de nouvelles mesures dans l'offre et la prospection de marchés pour les unités fixes (dont les ventes diminuent au niveau mondial) comme l'offre d'un kit « produit + support pendant 3 ans » aux collectivités et aux PME dans le cadre du partenariat B2B ou l'affectation de responsables commerciaux par région. Notons qu'en 2015, le dpt 2° main et l'atelier informatique ont aussi développé 2 projets très intéressants au niveau sociétal avec la plateforme citoyenne : un projet « technicien » et un projet intergénérationnel en maison de repos. Compte tenu de l'ancienneté des modèles reçus, les ventes en gros vers les partenaires connus dans les PVDs ont augmenté. Les formations linux en partenariat avec « Linux Users Group » ont aussi augmenté en 2015 et concernent les magasins de XL, Forest et Belgica.

- **Objectif : Maîtrise des implantations**

Situation avant 2009 et 2013

Les implantations d'OS externes au site de Molenbeek sont classifiées (type 3, 2 ou 1). Cette classification se base sur les prescriptions des 3 régions (exemple pour la région Bruxelles Capitale : l'Ordonnance du 22 avril 1999 fixant la liste des installations de classe IA (MB 05/08/99) et l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 mars 1999 fixant la liste des installations de classe IB, II et III (MB 07/08/99). Suite à de nouvelles réglementations en 2010 et à des changements d'affectation, seuls les sites des 4 vents et du quai Demets à Bruxelles peuvent être catégorisés 1& 2. Le permis d'environnement pour le site des 4 vents était en ordre et celui pour le site du quai Demets a été introduit et accordé sous conditions de plusieurs mises en conformité dont certaines n'avaient pas encore aboutis en 2012. La mise en place de procédures de gestion environnementale dans les implantations de type 3 a débuté en 2010 et touche aujourd'hui 52 % de celles-ci soit 24 centres /magasins sur 46.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013 -2015

Les mesures prescrites dans les permis d'environnement des sites de type 1&2 sont appliquées. Des procédures de gestion environnementale sont mises en place dans toutes les implantations d'Oxfam-Solidarité en Belgique.

Objectifs et résultats de 2013 à 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2)

Les objectifs « maîtrise des implantations » directs visés par OS étaient :

Objectif 9 : 100 % des implantations de type 1-2 respectent la législation environnementale en 2015.

Objectif 10 : Des procédures de gestion environnementale sont mises en place dans 60 % (2013), 80 % (2014) et 100 % des implantations de type 3 (2015).

Résultats 2015 (avec rappel des résultats 2013 & 2014) :

Comme plusieurs sites - initialement de classe 1&2 - ont été déclassés en classe 3, seuls les sites des 4 vents et du quai Demets à Bruxelles peuvent être catégorisés 1&2 depuis 2011. L'étude de faisabilité des mesures à prendre pour rencontrer la demande de permis environnemental au quai Demets a conduit au maintien de nos activités sur ce site. Une partie des investissements liés à la demande de permis a donc été réalisée en 2015. Il faut aussi noter les changements d'affectation des espaces réalisés sur le site de la brocante de Namur et l'abandon du site de Nanines, tous deux de catégorie 3.

Comme le critère utilisé depuis 2013 pour évaluer le pourcentage d'implantations qui ont adopté des procédures de gestion environnementales, était l'enregistrement des consommations énergétiques, cet objectif n'a pas été atteint en 2015 (49 % soit 23 implantations sur 47). En effet, l'enregistrement de ces données n'a plus été opéré durant le second semestre suite à un changement de personnel. Cette forte diminution de l'indicateur ./ aux années précédentes est donc conjoncturelle. L'enregistrement des consommations en eau et énergie ne reprendra que si une décision est prise pour la mise en place d'un interface entre les magasins et l'équipe de coordination à Bruxelles. Les autres mesures environnementales appliquées dans les magasins telles que répertoriées dans les annexes 1.6 et 1.7 du guide des magasins sont, en théorie, consultées et connues par les responsables des équipes de bénévoles liées à chaque magasin. Il faut y ajouter les mesures suivies au départ de l'équipe du site des 4V : l'entretien des chaudières, le contrôle de l'installation électrique et une visite des pompiers.

5.4. Nouveau plan d'action direct EMAS 2016-2018

Comme nous le soulignons dans le paragraphe 5.2, relatif au bilan du second cycle EMAS, l'impact des mesures environnementales initiées en 2009 et consolidées dans le second plan d'action EMAS 2013-15 sont, dans l'ensemble, restées très pertinentes puisqu'en fin de second cycle, notre empreinte écologique / ETP a diminué de 4% malgré une hausse significative de notre budget et de notre volume d'activités.

Pour rappel, durant le second cycle, 8 objectifs ont donc été atteints et pour 5 d'entre eux, largement dépassés (gaz, électricité, impressions de papier sur le site, eau, taux de réemploi des ordinateurs). Les objectifs qui ont peu évolué sont ceux liés aux émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements par avion (en valeur absolue car l'indicateur rapporté au budget est resté dans le vert) et celui lié à la politique d'achat. Seuls 2 objectifs directs sur les 10 n'ont pas été atteints. Il s'agit du poids des publications papier dans la récolte de fonds et de l'application de mesures environnementales dans les implantations.

En l'absence de changements importants du contexte dans lequel le système SME est d'application et tenant compte des nouvelles analyses FLIPOS² et du fait que le nouveau calcul de l'empreinte écologique d'OS (voir 5.1 et 5.2) a démontré que les activités qui « impactent » le plus l'environnement sont restées sensiblement les mêmes en 2015 qu'en 2007 et 2012 (les déplacements par avion, la consommation d'énergie (chauffage), les déchets et la consommation de papier pour les publications du service Fund raising), les discussions en écoteam ont conduit au maintien, dans ce 3^e plan Emas, de la plupart des objectifs des plans précédents et à la reconduction des mesures visant des réductions, même modestes, de notre consommation ainsi qu'à l'inclusion d'un nouvel objectif « déchets tout venant » pour l'atelier informatique.

Comme en 2013, nous avons, en effet, estimé que le retrait d'objectifs - même largement atteints - pouvait conduire à moins de vigilance et - en fine - à une régression possible de nos bonnes pratiques environnementales. Ce nouveau plan EMAS est donc très proche du précédent plan d'action. Les nouveautés étant l'inclusion d'un objectif de réduction lié à notre production de déchets tout venant et la révision de l'objectif « déplacements en avion ». Nous prévoyons en effet une croissance nulle des GES (plutôt qu'une réduction de 5%) car la nouvelle configuration de notre travail sur le terrain (fermeture des bureaux de liaison et suivi plus rapproché du siège) augmentera le nombre de missions. Notons que si cet impact peut s'avérer négatif vu du site des 4V (où nous ne tenons pas compte des déplacements du personnel expatrié), il devrait, dans l'absolu, être nul ou positif.

Pour rappel, les objectifs liés au changement de fournisseur d'électricité et aux déchets dangereux ont été clôturés lors de l'exercice 2013 puisque ces mesures sont toujours en place.

Ce nouveau plan est résumé sous le paragraphe 7 et détaillé ci-dessous.

² Pour rappel, les analyses FLIPOS intègrent :

- les Flux de matière et les ressources mises en œuvre,
- les obligations Légales,
- les Impacts sur l'environnement au départ d'une grille adhoc,
- les Pratiques et usages au sein de l'ONG, ,
- les Opinions du personnel (cartes météo).

- **Objectif Energie**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

Parmi les mesures prévues et non encore réalisées au niveau de l'objectif 1 (chauffage), il faut relever des travaux d'isolation de la façade et la finalisation de la pose de réflecteurs qui devraient permettre de diminuer encore la consommation de gaz de 10 % durant le prochain cycle EMAS.

Au niveau de l'objectif 2 (électricité), les très bons résultats obtenus dès 2013 liés à la finalisation de la virtualisation de vieux serveurs et au remplacement du moteur de l'ascenseur laissent peu d'espace à de nouvelles réductions. Nous maintenons néanmoins un objectif de réduction en misant sur une meilleure application des bonnes pratiques en matière d'éclairage et usage des appareils électriques. Le recours à un fournisseur d'énergie verte de qualité sera évidemment maintenu.

Objectifs et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Les objectifs « énergie » directs visés par OS sont :

Objectif 1 : La consommation de gaz est réduite de 3% en 2016, 7% en 2017 et 10% en 2018 en kWh/ETP par rapport à celle de 2015 (3960,4 kWh/ETP normalisé)

Objectif 2 : La consommation d'électricité est réduite de 3% en 2016, 7% en 2017 et 10% en 2018 en kWh/ETP par rapport à celle de 2015 (1060,7 kWh/ETP)

- **Objectif Mobilité**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

Puisque, en 2015, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le transport aérien ont augmenté de 14 % en absolu mais ont réduit de 15 % si l'on corrèle ce chiffre au budget des 2 départements Nord et sud, nous continuerons d'associer à l'indicateur Tonnes CO₂/€, l'indicateur en valeur absolue. Compte tenu du fait que la nouvelle configuration de notre travail sur le terrain (fermeture des bureaux de liaison et suivi plus rapproché du siège) augmentera le nombre de missions, nous avons prévu une croissance nulle des GES (plutôt qu'une réduction de 5%) en espérant que le maintien des bonnes pratiques pour réduire les kms parcourus en avion annulera la hausse déjà prévisible de nos déplacements. Pour rappel, les mesures appliquées depuis 2010 sont : Le train est le mode de transport privilégié pour toute destination inférieure à 1000 Km si la durée du voyage est inférieure à 6 heures. Les déplacements en avion sont mieux planifiés (visa du directeur avant approbation des missions). Le choix du routing tient compte du niveau d'émissions de CO₂ et les conditions d'accès aux télé et vidéo conférences sont encore améliorées. Notons aussi que si l'impact de ce nouveau mode de coopération peut s'avérer négatif vu du site des 4V (où nous ne tenons pas compte des déplacements du personnel expatrié), il devrait, dans l'absolu, être nul ou positif.

Nous maintenons évidemment la mesure de ne pas « compenser » nos émissions via le marché (y compris volontaire) du carbone. Les nombreuses autres mesures liées à la réduction de notre empreinte carbone pour les autres déplacements (voir 5.3) sont bien sûr maintenues.

L'objectif 3' : « suivi du plan de mobilité » ajouté au tableau Emas en 2014 est aussi maintenu.

Objectif et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

L'objectif « mobilité » direct visé par OS est :

Objectif 3 : La production de GES émise lors des déplacements par avion à l'étranger n'augmente pas en 2016, 2017 et 2018 (à budget équivalent) en TCO₂ par rapport à 2015 (218,94 T pour un budget N-S de 19.773.878 € = 0,011 kg / €).

Objectif 3' : Les 4 objectifs du plan de déplacements "entreprise" que nous avons soumis à BE sont connus et les 12 mesures prévues sont appliquées

- **Objectif papier**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

Pour l'objectif 4, les mesures déjà en place depuis plusieurs années sont maintenues (papier recyclé - les imprimantes sont configurées recto-verso par défaut - les préférences des PC sont paramétrées en conséquence - le personnel est sensibilisé pour diminuer ses impressions - réutilisation de papier déjà imprimés, etc...). La consommation de papier / ETP, en interne, a beaucoup diminué mais nous poursuivrons un objectif de réduction de 10 % de 2016 à 2018 pour maintenir la pression dans l'application des bonnes pratiques. Une nouvelle mesure pour y parvenir sera une plus grande sensibilisation au gaspillage durant l'impression (fil des mails, etc...).

En ce qui concerne l'objectif 5 qui est la lanterne rouge du plan Emas puisque la consommation de papier (140 gr / donateur /an) dans les publications du service « récolte de fond » a augmenté en 2015 de 41 % par rapport à 2012, des nouvelles mesures additionnelles aux mesures existantes (dossiers via internet – réimpressions à la demande, etc...) sont prévues. Parmi celles-ci, citons : une renégociation des contrats avec les sous-traitants pour inclure des clauses environnementales (papier recyclé – grammage et poids du papier), l'e-marketing – le groupage de publications – une réévaluation de l'impact des mailing, etc.....

Objectifs et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Les objectifs « papier » directs visés par OS sont :

Objectif 4 : Le nombre de feuilles de papier (relevé des impressions ./ 2) / ETP /an est réduit de 3% en 2016, 7% en 2017 et 10% en 2018 par rapport à 2015 (2290 /ETP /an)

Objectif 5 : La consommation de papier (en gr./ donateur) pour l'impression des publications dans le secteur de la récolte de Fonds (Fund Raising) est réduite de 2% en 2016, 3% en 2017 et 5 % en 2018 (en gr./donateur) par rapport à 2015 (140 gr./donateur)

- **Objectif eau**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

La consommation en eau / ETP /an à OS s'est réduite fortement depuis 2013 et s'est stabilisée autour de 8,1 M3 d'eau / ETP / an) en 2014 et 2015. Les mesures appliquées, telles que la signalisation rapide et la réparation presque immédiate des fuites constatées, grâce au SME, ont donc confirmé leurs pertinence. Celles-ci seront maintenues. La mise en place d'un système de recueil d'eau de pluie devrait permettre de diminuer encore progressivement la consommation d'eau potable.

Objectif et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

L'objectif « eau » visé par OS est :

Objectif 6 : La consommation en eau potable par an et par personne est réduite de 3% en 2016, 7% en 2017 et 10% en 2018 par rapport à 2015 (8117 litres /ETP/an)

- **Objectif Politique d'achat**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

Depuis 2010, le caractère durable des achats opérés à OS via l'adoption/screening d'une liste « achats durables » par tous est, en partie, garanti mais cette vérification est mal appliquée et peu connue des nouveaux membres du personnel. Une formation aux procédures d'achat internes et aux achats durables est donc prévue en 2016 / 2017.

Objectif et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7).

L'objectif « politique d'achat » visé par OS était :

Objectif 7 : Les achats sont le plus durable possible selon la disponibilité de l'offre et sont screenés en fonction de leur durabilité (le nombre de screening est maintenu ou augmente entre 2016 et 2018 et le personnel est satisfait).

- **Objectif SMIT (seconde main informatique)**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

Comme le taux de ré-emploi (= le pourcentage de matériel collecté et vendu comme 2° main par rapport au total du matériel collecté) a pu se maintenir entre 2013 et 2015 malgré une diminution du personnel, les mesures prévues antérieurement et qui ont fait leurs preuves seront maintenues et renforcées. Il s'agit de : la réparation des pannes les plus courantes – le traçage et test de fonctionnalité du matériel entrant – la vente en gros – une ristourne pour le matériel opérationnel mais griffé – une sensibilisation des donateurs – des mesures de précaution durant le transport et la manutention – des partenariats pour stagiaires avec des écoles, asbl, etc...- la vente d'unités fixes vers les écoles, CPAS, ALE, etc...et vers le secteur privé (kit « produit + support pendant 3 ans » aux collectivités et aux PME dans le cadre du partenariat B2B) – des projets sociétaux avec la plateforme citoyenne - les formations linux en partenariat avec « Linux Users Group », etc....

Objectif et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

L'objectif « seconde main IT (SMIT) » visé par OS est :

Objectif 8 : Le pourcentage de matériel collecté et vendu comme 2° main par rapport au total du matériel collecté (à qualité de lots équivalente) reste supérieur à +/- 70 % en 2016, 2017 et 2018 (pour une qualité type 1)

- **Objectif : Maîtrise des implantations**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 5.3)

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 - 2018

Les mesures prescrites dans les permis d'environnement des sites de type 1&2 sont appliquées. Les procédures de gestion environnementale sont reprises dans les annexes 1.6 et 1.7 du guide des magasins. Elles sont, en théorie, consultées et connues par les responsables des équipes de bénévoles liées à chaque magasin mais un suivi plus rapproché de ces pratiques environnementales sera opéré. Il faut y ajouter les mesures suivies au départ de l'équipe du site des 4V : l'entretien des chaudières, le contrôle de l'installation électrique et une visite des pompiers.

Pour info, les implantations d'OS externes au site de Molenbeek sont classifiées (type 3, 2 ou 1). Cette classification se base sur les prescriptions des 3 régions (exemple pour la région Bruxelles Capitale : l'Ordonnance du 22 avril 1999 fixant la liste des installations de classe IA (MB 05/08/99) et l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 mars 1999 fixant la liste des installations de classe IB, II et III (MB 07/08/99). Suite à de nouvelles réglementations en 2010 et à des changements d'affectation, seuls les sites des 4 vents et du quai Demets à Bruxelles peuvent être catégorisés 1& 2.

Objectifs et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Les objectifs « maîtrise des implantations » directs visés par OS sont :

Objectif 9 : 100 % des implantations de type 1-2 respectent la législation environnementale en 2016-2017-2018

Objectif 10 : Les procédures de gestion environnementale mises en place dans les implantations d'Oxfam-Solidarité en Belgique sont bien appliquées (oui/non) en 2016-2017-2018

- **Objectif déchets tout venant (seconde main informatique)**

Situation avant 2009, 2013 et 2016

Lors des screenings de 2009 et 2012, le poids des déchets tout venant n'était pas apparu comme très impactant. Mais cette mesure avait souffert de nombreux biais méthodologiques liés à la difficulté de maintenir une pesée régulière durant 1 mois. Lors du calcul de l'empreinte 2015, il est apparu que la part de cet impact était – relativement - plus important que dans le passé dans l'empreinte écologique d'OS. Ce fait est notamment lié à la forte diminution de l'effet impactant de l'électricité suite au changement de fournisseur (énergie verte). Les quick check effectués et un exercice écocarte ont permis de relever que la part de déchets tout venant liés à l'atelier informatique restait encore conséquente malgré de très fortes améliorations. Malheureusement, le fait que les déchets tout venant pesés en 2015 et provenant de l'atelier informatique étaient mélangés au « tout venant » domestique rend la valeur de l'indicateur 2015 inopérant. C'est donc la valeur de l'indicateur de 2016 qui servira de base pour 2017 et 2018.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016 -2018

Un meilleur tri des déchets informatique devrait réorienter une fraction du tout venant vers la filière récupel et réduire d'autant la fraction mise en décharge ou incinérée.

Objectif et résultats de 2016 à 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

L'objectif déchets tout venant « seconde main IT (SMIT) » visé par OS est :

Objectif 11 : Le poids des déchets tout venant de l'atelier informatique diminue en 2017 et 2018 par rapport à 2016

6. Les aspects environnementaux indirects d'Oxfam-Solidarité

6.1. Bilan général du cycle 2013-2015 - tableau récapitulatif des objectifs et des résultats obtenus en 2009 -2012 et en 2013-2014-2015 et screening 2015/2016

Le tableau récapitulatif des objectifs et des résultats obtenus en 2009 -2012 et en 2013-2014-2015 repris sous le **paragraphe 5. 2** résume aussi les résultats des objectifs indirects du plan Emas.

Avant d'explicitier la méthodologie suivie, les activités dites indirectes ont de nouveau été classifiées en fonction de leur domaine d'intervention.

Programme SUD

- * bureaux de liaison
- * projets d'urgence / de développement type « Réduction des risques liés aux catastrophes (DRR), eau et hygiène (water & sanitation), éducation, santé, violence faites aux femmes, abris, etc...
- * projets d'urgence type aide alimentaire (sahara occidental)
- * projets d'urgence type relance de la production agricole OS (réhabilitation agricole en RDC)
- * projets d'urgence type relance de la production agricole OI (réhabilitation agricole au Niger, Burkina Faso, Mali, Ethiopie, Sud Soudan.....)

- * projets avec investissements, favorisant des modes d'exploitations agricoles soutenables (production de semences, de légumes, agro-écologie, banques de semences locales, conservation des eaux et du sol (CES), mini-laiteries, étuveuses de riz, etc ...)
- * projets de type capacity building, favorisant des politiques et pratiques agricoles et commerciales sur un mode soutenable

Programme NORD

- * projets d'éducation, de sensibilisation, formations aux enjeux Nord -Sud et au développement durable (débat, conférences, formations, ateliers Carrefours Du Monde (CDM) - site basta / blog - jeux pédagogiques - animations écoles / bénévoles / personnel)
- * activités festivals / stand/ événements média, etc...
- * activités campagnes SA, climat, inégalités, violence faite aux femmes, etc...
- * communication via site web, globo, etc...
- * récolte de fonds et promotion via les publications OxfamPartenaires – F2F, gros donateurs, etc...
- * activité OTW et OPW

2° main

- * Responsabilité de chaîne pour la filière informatique
- * Toute activité autre que la filière informatique aux 4 vents (vêtements, etc...)

En 2008 et 2012, les aspects indirects des activités avaient été évalués à l'aide d'outils spécifiques. Une grille estimant l'impact sur l'environnement de chaque type d'activité en fonction du domaine (eau – air – sols – biodiversité – CO2 et changement d'affectation des sols (recoupé avec les aspects : énergie – déchets – consommation des ressources naturelles (RN) – préservation des RN). Et une grille agrégeant cet impact avec le budget alloué, le nombre de bénéficiaires, l'importance stratégique, l'effet multiplicateur et le degré d'influence.

Ces analyses ont donc été reconduites dans les départements « Programme Nord » et « Programme Sud » ainsi que dans le département « seconde main » lors de la troisième analyse de base en 2015 et début 2016 avec l'aide des mêmes outils. De manière générale, les effets indirects sur l'environnement des activités d'OS sont apparus globalement positifs puisque notre organisation travaille précisément à des campagnes et des projets au Sud qui visent directement un développement plus durable (voir chapitres 2 et 4). Les principes de partenariat qui guident l'ensemble du travail d'OS dans le sud vont d'ailleurs bien au-delà de la simple « participation » préconisée par la convention de RIO. Et il en va de même de la gestion où certains principes du développement durable sont aussi largement appliqués (OS cherche par exemple à garantir un niveau de bien être acceptable à tous ses employés, respecte les lois du travail et applique une tension salariale minimale).

Une nouvelle estimation de l'économie de gaz à effets de serre obtenue au travers de nos activités de seconde main sur le site de Molenbeek (via le doublement du cycle de vie de ± 15 000 ordinateurs dont l'énergie grise est évaluée à ± 240 Kg CO2 / unité (source : <http://www.ecoconso.be/spip.php?article311>), ce qui conduit à un total de ± 1.875 Tonnes de CO2 évitées) indiquait même que l'effet indirect sur l'environnement de cette activité a encore augmenté et est près de 10 fois plus important que les déplacements par avion des collaborateurs. Preuve s'il en est que travailler sur plusieurs fronts est souvent nécessaire pour garantir non seulement la cohérence mais aussi l'efficacité d'un objectif environnemental.

Lors du 1° screening effectué sur base des activités de 2007, certains domaines d'activités s'étaient avérés perfectibles comme la formation / sensibilisation au lien environnement & développement, notre responsabilité de chaîne (en amont et en aval de nos activités seconde main dans le secteur informatique) ou encore les achats d'intrants agricoles dans les projets d'urgence.

Le 1° plan d'action EMAS 2009-2012 s'était donc décliné en 6 (devenus 8 après 2010) objectifs indirects auxquels étaient associés de nombreuses actions, personnes responsables, budgets, indicateurs, etc.....Ceux-ci ont été maintenus durant le 2° cycle 2013_2015 et sont résumés dans le tableau repris sous le paragraphe 5.1. Et suite au nouveau screening, ils seront reconduits.

En fin de 2° cycle, tous les objectifs liés aux aspects indirects du 2° plan EMAS ont été atteints.

Les 3 objectifs liés à la sensibilisation, à la formation et aux activités d'éducation au développement ainsi que celui au trail walker ont été très largement dépassés.

L'objectif lié à notre responsabilité de chaîne relève d'une bonne pratique dont nous ne maîtrisons pas l'application. Cet objectif reste encore perfectible

L'objectif sud relatif à nos achats dans les programmes agricoles d'urgence et au screening environnemental est grosso modo atteint. Et celui d'ordre plus méthodologique visant la prise en compte des aspects de durabilité au niveau du dialogue avec les partenaires sud et Oxfam International a pu être initié mais doit être révisé compte tenu de la nouvelle architecture de la confédération Oxfam sur le terrain.

6.2. Bilan détaillé du 2° cycle EMAS 2013-2015 et résultats indirects 2015.

- **Objectif : Formation / sensibilisation/ éducation**

Situation avant 2009 et 2013.

Avant 2009, le personnel d'OS est relativement bien sensibilisé aux enjeux environnementaux mais aucune formation spécifique au lien environnement – développement n'existe. Les nombreuses mesures adoptées dans le cadre du 1° Plan 2009-2012 ont conduit à une plus grande prise en compte de la soutenabilité et des enjeux environnementaux dans l'ensemble des activités d'éducation, de sensibilisation, de construction d'alliance et de plaidoyer d'OS depuis 2009. Des centaines de personnes d'OS, des dizaines de personnes dans les autres associations, plusieurs milliers d'étudiants et plusieurs milliers de personnes dans le grand public ont été formées / sensibilisées à ces enjeux dans le cadre du 1° plan d'action EMAS.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013-15

Le personnel d'OS, en accord avec leur direction, continuera à participer aux formations touchant le développement durable en général et les thématiques environnement / développement, EMAS–SME, impact sur l'environnement / économies dans le secteur de l'énergie, papier, produits dangereux, informatique, etc... qui seront délivrées soit en interne soit lors de formations adhoc ou de séminaires externes. OS continuera à répondre aux demandes de formations / sensibilisations externes touchant au SME ou aux enjeux environnementaux et de soutenabilité en lien avec les pays en développement. Et le service d'éducation au développement d'OS continuera à intégrer ce lien entre développement durable et développement dans ses outils d'éducation (jeux pédagogiques, CDM, site web basta, farde PALA, site web OS, etc...)

Objectifs et résultats en 2013, 2014 & 2015 (voir tableau au paragraphe 5.2)

Objectif 1 : sensibilisation. Le personnel, les bénévoles, les autres associations et le grand public sont sensibilisés aux thématiques du DD, au lien entre environnement et développement, ainsi qu'aux mesures EMAS d'OS (indicateur : Nombre de séances d'information / formations/débats/conférences)

Objectif 2 : éducation. Les étudiants et le public participant aux animations CDM et aux activités du service éducation sont davantage sensibilisés au lien environnement / développement en 2013, 2014 et 2015 qu'en 2012 (indicateur : Nombre d'outils / de rubriques / réf – liens explicites DD).

Résultats 2015 (en rapport avec les résultats 2013 & 2014) :

Au niveau de l'objectif 1, compte tenu de 2 évènements importants liés au développement durable en 2015, à savoir la COP21 à Paris et le sommet des NU sur les ODDs 2030 (les objectifs de développements durables), ce ne sont pas moins de **35 exposés et débats** rassemblant **plus de**

1800 personnes qui ont été données auprès de notre public traditionnel mais aussi auprès de nouveaux groupes cibles (cercles étudiants – groupes en transition – groupes culturels - autres ONGs). Une trentaine d'interviews (pour des articles de presse, des articles dans des revues ONGs mais aussi pour des émissions radio / TV et autres nouveaux médias) a aussi contribué à sensibiliser un plus grand nombre de personnes sur les injustices environnementales et le lien entre « modes de production et de consommation », climat et développement.

Le nouveau guide d'information pour le personnel et les bénévoles des magasins, mentionnant l'enregistrement Emas et distribué en 2012 dans l'ensemble des implantations a été réactualisé en 2015 et traduit en NL. La farde pour les nouveaux arrivants contenant le plan d'action EMAS et la maîtrise opérationnelle continue d'être distribuée. Les nouveaux membres du personnel continuent d'être informés plus explicitement sur l'enregistrement EMAS lors d'une session d'information spécifique. 2 séances ont été organisées en 2015. L'important travail de conceptualisation et de sensibilisation autour du caractère soutenable des activités de ré-emploi mené durant le 2° semestre de 2014 avec l'appui de l'IDO de l'université de Gent (*le DD pour le dpt 2° main – le caractère soutenable des filières textiles et informatiques – Quels GRI pour le 2° main*) a été socialisé auprès du personnel et des bénévoles lors de la campagne « 2 x bravo » en février et mars 2015. Durant cette campagne, les étalages et mailings des magasins de seconde main ont présenté de manière plus explicite la valeur ajoutée environnementale des activités de réemploi. Et le jeu d'animation orienté « développement durable : Consomania », réalisé en 2013 pour les magasins de 2° main, a été très utilisé et très diffusé dans les écoles en 2015.

Au niveau de l'objectif 2, l'offre du service éducation s'est de nouveau enrichie de 4 outils orientés « climat & agriculture » dans le carrefour du monde « Bolivie » (2 sets de table et 2 émissions TV) et la plateforme digitale remplaçant le site « basta » contient plus de 16 nouvelles rubriques en lien avec le développement durable. Ce qui porte à 24, 26 et plusieurs dizaines, le nombre d'outils, de rubriques et de références au DD mis au point et utilisés par le service éducatif d'OS dans les « Carrefours du Monde » .

- **Objectif : Trail Walker**

Situation avant 2009 et 2013

Le Trail Walker est une activité de récolte de fonds qui a débuté en 2009 et qui n'a donc pas été évaluée sous l'angle environnemental lors du screening de 2007 réalisé en 2008. Cette activité a néanmoins intégré une préoccupation environnementale à chacune de ses éditions. Lors de la nouvelle analyse des aspects indirects en 2012, l'empreinte écologique de cette activité s'est avérée relativement élevée (déplacements de centaines de véhicules sur des centaines de km – alimentation des coureurs – déchets) et certaines de ses activités se sont avérées perfectibles au niveau de leur impact environnemental.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013-15

Certaines mesures permettant de diminuer les effets négatifs de cette activité sur l'environnement avaient été identifiées (5 mesures). D'autres devaient être expérimentées et discutées avec les participants. C'est notamment le cas pour le tri des déchets, la recherche de fournisseurs locaux ou des incitants pour les transports publics.

Objectif et résultats en 2013, 2014 & 2015 (voir tableau au paragraphe 5.3)

Objectif 3 : Le nombre de mesures visant une diminution de l'impact négatif du trail walker sur l'environnement augmente.

Résultats 2015 (en rapport avec les résultats 2013 & 2014)

16 des 18 mesures environnementales déjà appliquées à l'OTW en 2014 ont été maintenues en 2015 (tri des déchets – paiement des déplacements en transport public pour les bénévoles – localisation des pré – formations près des gares – toilettes sèches - achat de produits du commerce équitable – l'usage des ti-shirts & pictogrammes de l'ancienne campagne « emball'agir » – la vaisselle non jetable – un buffet – le suivi des déchets collectés par la ville d'Eupen – une seule place de parking par équipe – une charte verte sur le site OTW (avec un lien vers de nombreux éco-astuces et de nombreux incitants pour réduire l'envoi de documents papier aux participants) – de nouveaux fournisseurs issus du commerce équitable ou écologique (e-farms – bière Léopold – fruits bio – fairbel....) qui se sont encore ajoutés à la liste déjà longue des fournisseurs DD de l'OTW (Bioshop, Ethiquable) – une consigne sur les gobelets – un slogan " eat, walk, recycle, challenge accepted" sur les ti-shirt - un sachet obligatoire

pour déchets pdt le parcours et l'affichage des 10 commandements verts). Outre le nombre plus grand de fournisseurs verts, 3 nouvelles mesures ont été appliquées à l'édition 2015 de l'OTW. Il s'agit de la nomination d'un responsable stock pour rationaliser les déplacements entre les stocks et les check points, un barbecue veggie ($\pm 50\%$ des ventes) et l'achat d'une « bâche annonce » réutilisable. Ce qui porte à 19 le nombre de mesures Emas dans l'OTW.

- **Objectif : Responsabilité de chaîne**

Situation avant 2009 et 2013

Avant 2009, il n'existe pas de document et procédure relatifs à notre responsabilité de chaîne dans le secteur 2° main informatique. Dès 2009, une attention particulière est portée aux entreprises – traitantes et aux acheteurs de vente en gros (leurs activités et l'usage final des équipements achetés sont consignés). Un document de procédure précisant les termes d'une politique de chaîne à OS a été rédigé fin 2012 mais doit encore être discuté et finalisé.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013-15

OS continue de s'informer au maximum sur les pratiques et usages en vigueur auprès des acheteurs / repreneurs d'inventus. OS applique une politique de responsabilité de chaîne, consigne ces constats et n'opère qu'avec des sous-traitants offrant un maximum de garanties sur la durabilité de leurs pratiques.

Objectif et résultats en 2013, 2014 & 2015 (voir tableau au paragraphe 5.3)

Objectif 4 : OS applique sa politique en matière de responsabilité de chaîne dans le secteur informatique
--

Résultats 2015 (en rapport avec les résultats 2013 & 2014)

Les mesures adoptées depuis 2010 sont toujours d'application : communication sur les pratiques et le respect de la législation environnementale et sociale auprès des sous – traitants en Belgique – priorisation d'entreprises d'économie sociale – message sur la garantie (1 an) ou le bon de commande rappelant à l'acheteur qu'un appareil électronique qui ne fonctionne plus est un déchet dangereux à éliminer conformément à la loi. Le dialogue axé sur l'usage des ordinateurs et la gestion des déchets, engagé depuis plus de 3 ans avec les acheteurs « en gros », a été maintenu. Le nombre de ces acheteurs n'a pas augmenté. Au niveau déchets, le partenariat expérimental avec un nouvel opérateur de l'économie sociale, ECOTOP, pour installer des conteneurs à cartouches réutilisables dans 2 magasins est toujours en cours. ECOTOP, qui est aussi un nouveau locataire des 4V, récupère à présent les cartouches de l'atelier et les cartouches « maison » en remplacement de RECYCA. La convention avec « Bruxelles Propreté » pour l'évacuation de nos composants frigolite – plastique follié, bois et papiers est toujours en cours. OS continue de suivre le groupe de travail ICT de l'économie sociale mis en place dans le cadre de l'alliance emploi – environnement de la RBC. Son but, récupérer les DEE avant leur mise au pilon par récupel. Enfin, il faut aussi souligner sous cet objectif, la participation de OS aux travaux de la plateforme EU Re-use (via ressources) dans le GT textile (pour le suivi de l'exportation de textiles vers les PVDs) et le GT informatique. Par ailleurs, des discussions sont toujours en cours avec l'ONG « terre » pour une filière durable de vêtements de 2° main au Burkina Faso

- **Objectif : programme Sud**

Situation avant 2009 et 2013

Avant 2009, aucun critère ou procédure particulière ne permettait d'éviter l'achat d'intrants agricoles dangereux (pour la santé humaine et / ou l'environnement) dans les projets de réhabilitation agricole financés par OS au sud Kivu. Des mesures ont donc été prises pour adapter les bons de commande (en intégrant des critères de soutenabilité lors des appels d'offre) et informer le personnel local sur la dangerosité de certains produits. Lors du second screening opéré suivant la même méthodologie que lors de la première analyse de base en 2008, il est apparu que certains types de projets Sud comme les projets d'urgence d'aide alimentaire, les projets d'urgence de réhabilitation agricole gérés ensemble

avec Oxfam International ou encore les bureaux de liaison peuvent avoir des impacts potentiellement négatifs pour l'environnement.

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2013-15

Les critères de soutenabilité déjà intégrés dans le cadre du premier plan Emas sont affinés et élargis à tous les produits et type de projets. Un screening environnemental est appliqué lors de l'analyse de nouveaux projets. Les employés du siège en charge du programme Sud et ceux des bureaux à l'étranger sont mieux sensibilisés à l'environnement afin d'exécuter leur tâche dans une perspective de DD (formations adhoc – appui conseil - sessions d'informations) à l'occasion notamment de la quinzaine des représentants. Cet enjeu environnemental est abordé lors du dialogue avec les partenaires sud et Oxfam International lorsque le contexte le justifie.

Objectifs et résultats en 2013, 2014 & 2015 (voir tableau au paragraphe 5.3)

Objectif 5 : Les achats opérés dans le cadre du programme Sud d'OS (en particulier ceux relatifs aux activités agricoles : produits phyto, engrais, semences / grains) sont le plus durable possible (selon la disponibilité de l'offre) et soumis à un screening environnemental

Objectif 6 : Les employés du siège en charge du programme Sud, ceux des bureaux à l'étranger et certains partenaires sont mieux sensibilisés à l'environnement afin d'exécuter leur tâche dans une perspective de DD et d'aborder cet enjeu dans le dialogue avec les partenaires sud et OI

Résultats 2015 (en rapport avec les résultats 2013 & 2014)

La nouvelle procédure d'achat et le nouveau contrat de fournisseur intégrant les critères environnementaux adoptés depuis l'enregistrement EMAS et finalisés en 2014 sont bien utilisés. Le screening environnemental du programme Sud lié à la 3^e analyse de base (FLIPOS indirect) pour la reconduction de l'enregistrement Emas en 2016 a débuté en 2015 et s'est clôturé en avril 2016. Un dialogue – timide - a été initié avec Oxfam International autour des enjeux environnementaux dans le programme Sud. OS reste attentif au respect de cette préoccupation lors des dialogues qui se sont engagés avec l'équipe pays d'Oxfam et nos partenaires en vue de la soumission du nouveau programme 2017-2020. Au niveau de la sensibilisation à l'environnement du personnel du programme Sud, la charge de travail liée au nouveau système de gestion d'Oxfam International n'a pas permis de libérer du temps pour aborder ce thème en profondeur lors de la semaine des représentants. Mais ce thème a été pris en compte lors de l'analyse de contexte de 3 pays. En 2015, OS a contribué à un brainstorming organisé par la CTB pour élaborer un module de formation spécifique aux enjeux climatiques. Outre une participation au groupe de travail « environnement » de l'ACC Nord, OS a contribué à de nombreuses réflexions / positions (± 30) avec les plateformes et réseaux de la société civile pour renforcer la perspective Sud autour du climat, des modes de production et de consommation durables (MPCD), des modèles économiques soutenables et de la financiarisation des ressources naturelles mais aussi pour enrichir les analyses liées aux SDGs. OS a continué de participer activement aux travaux du CFDD et notamment à 3 avis portant sur les SDGs, les scénarios bas carbone et le financement du développement et a, comme les années précédentes, représenté le pilier « développement » dans la délégation belge à la conférence COP21.

6.3. Nouveau plan du 3^e cycle EMAS 2016-2018 pour les aspects indirects

Comme pour le cycle précédent, bien que tous les objectifs liés aux aspects indirects aient été atteints, nous maintiendrons durant ce 3^e cycle, les objectifs qui avaient évolué positivement afin d'améliorer encore la capacité d'OS à réduire au maximum les effets indirects de nos activités sur l'environnement et garantir notre légitimité à travailler pour un développement durable pour tous.

Lors de la 3^e analyse des aspects indirects (screening des activités 2015), il est de nouveau apparu que les effets indirects sur l'environnement des activités d'OS restaient globalement très positifs puisque notre organisation travaille précisément à des campagnes (sensibilisation – mobilisation – alliances et plaidoyer) et des projets au Sud qui s'inscrivent directement dans une perspective de développement durable (voir chapitres 2 et 4). Cette cohérence sera encore renforcée de 2016 à 2018 avec le lancement d'une nouvelle campagne sur l'agroécologie, le suivi de l'accord de Paris sur le climat et celui des objectifs de développement durables (ODD). Après le screening, opéré suivant la même méthodologie que lors des analyses de base en 2008 et 2012, deux adaptations peuvent

néanmoins être apportées au plan d'action indirect afin de réduire encore davantage notre impact. La 1^o adaptation est l'extension de l'objectif « Oxfam Trail Walker » à l'action « Oxfam Peace Walker ». Et la seconde adaptation concerne plus spécifiquement le programme sud. En effet, suite au processus 20 – 20 et à la nouvelle architecture de la confédération Oxfam dans les pays en développement, ce n'est plus au niveau d' Oxfam-Solidarité mais bien au niveau des équipes pays d'Oxfam international que nous devons aborder la prise en compte des aspects environnementaux sur le terrain.

Le nouveau plan 2016-2018 intégrant les résultats 2009, 2012 et 2015 est résumé sous le paragraphe 7. Les détails par objectifs sont présentés ci-dessous.

- **Objectif : Formation / sensibilisation/ éducation**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 6.2).

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016-2018

Le personnel d'OS, en accord avec leur direction, continuera à participer aux formations touchant le développement durable en général et les thématiques environnement / développement, EMAS–SME, impact sur l'environnement / économies dans le secteur de l'énergie, papier, produits dangereux, informatique, etc... qui seront délivrées soit en interne soit lors de formations adhoc ou de séminaires externes. OS continuera à répondre aux demandes externes de débats / conférences/ formations / animations / interviews touchant aux enjeux environnementaux et de soutenabilité en lien avec les pays en développement. Ces demandes devraient encore augmenter avec le lancement d'une nouvelle campagne sur l'agroécologie, le suivi de l'accord de Paris sur le climat, celui des objectifs de développement durables (ODD) et l'implication d'OS dans les mouvements autour de la transition. Le service d'éducation au développement d'OS continuera à intégrer ce lien entre développement durable et développement dans ses outils d'éducation (jeux pédagogiques, CDM, interface web, farde PALA, etc...) en particulier via l'interface web et les formations CTB .

Objectifs et résultats en 2016, 2017 & 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Objectif 1 : sensibilisation. Le personnel, les bénévoles, les autres associations et le grand public sont sensibilisés aux thématiques du DD, au lien entre environnement et développement, ainsi qu'aux mesures EMAS d'OS (indicateur : Nombre de séances d'information / formations/débats/conférences)

Objectif 2 : éducation. Les étudiants et le public participant aux animations CDM et aux activités du service éducation sont davantage sensibilisés au lien environnement / développement en 2016, 2017 et 2018 qu'en 2015 (indicateur : Nombre d'outils / de rubriques / réf – liens explicites DD).

- **Objectif : Oxfam Trail Walker / Oxfam Peace walker**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 6.2).

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016-2018

Les très nombreuses mesures déjà prises au niveau de l'OTW pour réduire l'impact écologique de cette activité seront maintenues et consolidées, voire augmentées. Celles-ci seront aussi appliquées – lorsque cela est possible - lors d'évènements similaires comme l'Oxfam Peace Walker.

Objectif et résultats en 2016, 2017 & 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Objectif 3 : Le nombre de mesures visant une diminution de l'impact négatif du trail walker sur l'environnement ne diminue pas. Celles-ci sont aussi appliquées lors d'évènements similaires.

- **Objectif : Responsabilité de chaîne**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 6.2).

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016-2018

Comme les années précédentes, OS maintient une vigilance et continue de s'informer au maximum sur les pratiques et usages en vigueur auprès des acheteurs / repreneurs d'invendus. OS applique une politique de responsabilité de chaîne, consigne ces constats et n'opère qu'avec des sous-traitants offrant un maximum de garanties sur la durabilité de leurs pratiques. OS participe au groupe de travail TIC Européen constitué au niveau du réseau « ressources » pour améliorer les pratiques des opérateurs de ce secteur. OS s'informe sur l'existence de filières locales de traitements de DEE dans les pays d'exportation.

Objectif et résultats en 2016, 2017 & 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Objectif 4 : OS applique sa politique en matière de responsabilité de chaîne dans le secteur informatique
--

- **Objectif : programme Sud**

Situation avant 2009, 2013 et 2016 (voir paragraphe 6.2).

Mesures d'amélioration prévues dans le plan d'action 2016-2018

Pour l'objectif 5, les mesures intégrant une black liste pour les pesticides dangereux et les OGMs dans les appels d'offre, restent d'application et sont mieux connues du personnel. Idem pour l'application plus systématique du check environnement lors de l'identification de nouveaux programmes d'urgence. Pour l'objectif 6, suite aux changements dans le mode opératoire du programme Sud et de la nouvelle architecture de la confédération Oxfam dans les pays en développement, OS abordera plus souvent la nécessité de mieux prendre en compte les aspects environnementaux sur le terrain dans son dialogue avec les équipes pays d'Oxfam International et au sein de groupes ad hoc .

Objectif et résultats en 2016, 2017 & 2018 (voir tableau au paragraphe 7)

Objectif 5 : Les achats opérés dans le cadre du programme Sud d'OS (en particulier ceux relatifs aux activités agricoles : produits phyto, engrais, semences / grains) sont le plus durable possible (selon la disponibilité de l'offre) et les projets soumis à un screening environnemental
--

Objectif 6 : Les employés du siège en charge du programme Sud et ceux des bureaux à l'étranger sont mieux sensibilisés à l'environnement afin d'exécuter leur tâche dans une perspective de DD et d'aborder cet enjeu dans le dialogue avec les partenaires
--

Le nouveau plan 2016-2018 qui comprend 11 objectifs directs et 6 objectifs indirects ainsi que les résultats 2009, 2012 et 2015 sont résumés dans le tableau suivant.

7. Tableau récapitulatif des objectifs, indicateurs et résultats à obtenir pour le plan d'action relatif au troisième cycle Emas 2016 -2018 d'OS.

8. Déclaration de validation

AIB-Vinçotte International S.A., vérificateur environnemental EMAS portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl.20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 52, 53, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 73, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 96, 99 (code NACE) déclare avoir vérifié si le site dans son ensemble figurant dans la déclaration environnementale 2016 (données 2015) du siège social d'Oxfam-Solidarité à Molenbeek portant le numéro d'enregistrement BE-BXL-000021, respectent l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

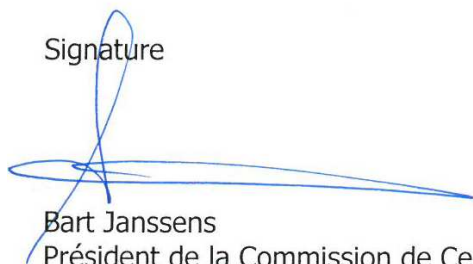
En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009,
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées,
- que les données et informations fournies dans la déclaration environnementale 2016 (données 2015) d'Oxfam-Solidarité donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités de la chancellerie exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Fait à Bruxelles, le 12/06/2016

Signature



Bart Janssens
Président de la Commission de Certification.

La prochaine déclaration avec les données de 2016 sera mise à jour en mai 2017.

9. Contacts

Personne de contact : Brigitte GLOIRE
Tél : 00 32 501 67 53 / 00
Mail : bgl@oxfamsol.be et oxfamsol@oxfamsol.be
Web : www.oxfamsol.be